

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS :
St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52
Martigny, tél. (026) 6 18 86. C. C. P. II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 35 »
Mortuaires 30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE
JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE
1 an 6 mois 3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL . . . 28.50 15.— 8.50
Avec Bulletin officiel . . . 36.50 19.50 11.—

Etranger : Demander le tarif

Les "P-16," au détail

Lors d'une récente conférence de presse, le chef d'armes des troupes d'aviation, le Colonel divisionnaire Primault, qui fait partie lui aussi de la Commission de la Défense nationale comme conseiller, a fait une courte déclaration dans laquelle il a affirmé que le seul défaut de l'avion P-16 était d'être d'origine suisse.

Il n'a pas tort. Cette phrase de ce grand connaisseur prouve combien est fragile la position que nous occupons. C'est notre manière de penser qu'il faut changer.

La vitesse est la raison d'être de l'avion classique. Les efforts des ingénieurs se tendent vers un accroissement de cette vitesse en améliorant parallèlement la puissance. Nos spécialistes ont déjà conçu des avions à rayon d'action limité et ils cherchent depuis de nombreuses années à améliorer le sort de l'industrie de l'aviation suisse.

Lorsque l'usine d'avions et de véhicules S. A. d'Altenrhein a conçu le prototype de l'avion de combat P-16 avec une petite série de 4 machines, elle intéressa un grand nombre de fabricants et d'ateliers suisses dans cette affaire. Une fabrication d'avions militaires de série exige une organisation parfaite et maintenant déjà 400 Maisons de notre pays sont appelées à la réalisation de la première série officielle.

Le Conseil fédéral n'a pas manqué de faire une juste répartition de ce travail de précision. Dans un récent article nous avons écrit que nous sommes persuadé de la supériorité du P. 16 sur les « Hunter » et maintenant nos industries suisses peuvent prouver que nous leur avons donné raison.

La fabrique fédérale d'avions à Emmen dans le canton de Lucerne a été chargée de la répartition judicieuse des commandes de pièces. Les usines qui ont déjà collaboré dans ce domaine recevront des ordres selon les capacités de production sans que pour cela de nouvelles investigations soient rendues nécessaires. Le

montage proprement dit sera donné à l'usine d'Altenrhein tandis que tous les contrôles seront exercés par la section de l'aviation du bureau technique militaire fédéral.

L'acquisition de toutes les matières premières sera centralisée à Emmen. Après un contrôle sévère de la part des spécialistes de ces ateliers, le matériel sera distribué aux Maisons intéressées. Nous sommes un partisan du libre achat mais en de telles circonstances nous pensons que l'idée d'une concentration est à saluer. Peut-être entendrons-nous que Berne donne un certificat fatal de manque de raisonnement !

Cette décision de la commission de la défense nationale et du Conseil fédéral ne peut être négligée. Pour tenir compte des nécessités d'une telle responsabilité il faut trouver la solution la plus apte à garantir les besoins des uns et des autres.

Ainsi les règles des contrats passés prévoient des clauses qui empêcheront un bénéfice exagéré des usines les plus engagées, c'est-à-dire Altenrhein et les usines Pilatus S. A. à Stans ainsi que des autres maisons intéressées.

Le maintien de l'industrie économique et militaire dans le domaine de l'aviation est assuré par la répartition du crédit de 420 millions de francs.

Les moteurs, quelques agrégats et une partie des matières premières doivent être commandés à l'étranger mais le 65 % environ du montant total restera en Suisse. Pour les avions Hunter, par exemple, un pourcentage minime des crédits seulement sera utilisé

dans notre pays tandis que le reste partira en Angleterre.

L'armée a trouvé, semble-t-il, une doctrine aérienne assez bien définie, grâce surtout à quelques parlementaires qui ont su, qui ont eu le courage de présenter des arguments pertinents aux Chambres. Le conseiller national et colonel Jacquet, de Bâle, n'a pas eu peur de présenter une thèse déférente de la majorité et nous devons le féliciter d'avoir étudié son problème à fond. Les temps sont révolus où les décisions étaient dans le sac avant la discussion.

A l'avenir la puissance dans les airs sera la condition préalable indispensable du succès des opérations tant défensives qu'offensives.

En prétendant chez nous que nous serons toujours faibles dans les airs et que nos modestes moyens ne nous permettront jamais d'obtenir une quelconque supériorité, on ne résoud pas la question ; on ne fait que l'éliminer. On émet une supposition qui ne tient pas compte d'un conflit éventuel étudié dans son ensemble, ni des règles fondamentales de la guerre, ni de l'économie des forces en particulier.

Chez nous, la mission actuelle de l'aviation militaire sera encore l'intervention au sol au profit de l'infanterie et du front. Le P-16 est conçu dans ce sens et son action devra être réglée dans le cadre d'ensemble des opérations défensives.

La force militaire du pays dépend en grande partie de son économie et l'achat des P-16 en est un échelon.

G. M.

Le « casse-tête chinois » de l'établissement du nouvel horaire

Au début de chaque nouvelle année, nous connaissons ce qu'il est convenu de dénommer les « conférences des horaires » qui suscitent des échanges de vues dans toutes les régions du pays. On sait que la direction générale des CFF, en collaboration avec les chemins de fer privés du trafic général dressent le projet du plan annuel de l'horaire, qui est divisé en horaire d'été et en horaire d'hiver. Il tombe sous le sens que ce petit « monument » de combinaisons d'heures et de liaisons doit également « jouer » avec des dispositions prises par la conférence internationale des horaires. Les complications s'ajoutent les unes aux autres, car il faut également tenir compte des correspondances du trafic interne, qui exigent une parfaite coordination avec les services internationaux. Les répercussions de ce travail de mise au point considérable concernent, en tenant compte des liaisons de transit, les correspondances avec les 853 gares des CFF échelonnées sur 2910 km. de réseau ferroviaire, et les 1146 stations des chemins de fer privés dont les voies ferrées s'étendent sur un réseau de 2184 km. On voit que les problèmes posés ne sont pas simples, d'autant plus qu'il ne faut pas oublier que cette coordination des horaires regarde également les 782 lignes routières concessionnées ou assurées aussi par les PTT — services routiers d'entreprises routières concessionnaires ou assurées par les fameux cars jaunes de la poste, — dont la longueur totale s'étend sur 8915 km. Enfin, pensons encore et aussi aux services de navigation sur nos lacs, aux liaisons strictement touristiques de très nombreux chemins de fer privés.

Cette simple numération donne à penser ce que constitue la mise au point du « projet d'horaire ». Mais l'affaire se complique encore du fait que le rail accueille, en plus de tous ses trains de voyageurs, tous les services des trains de marchandises, dont la circulation n'apparaît pas sur des horaires mis en vente dans le public. Cette circulation ferroviaire est d'une valeur capitale pour l'éco-

nomie du pays, son ravitaillement, son développement commercial et autre. Dans ce labyrinthe de difficultés se glissent finalement tous les désirs et les souhaits particuliers de nos villes, de nos régions diverses, du public et de leurs représentants. Il faut concilier, et chercher à faire droit à tous les vœux. Il faut néanmoins conserver, dans l'intérêt de l'ensemble et des intérêts généraux du pays, une ligne de conduite aussi souple que possible. Bref, la tâche est ardue.

Les uns désirent des liaisons express et rapides à travers le pays. Les autres réclament non sans raison des arrêts aussi nombreux que possibles à nos trains légers. Mais il faut aussi tenir compte des nécessités économiques des cercles les plus variés, tant des populations que des secteurs commerciaux. A cet égard, notons que le projet d'horaire de la direction générale des CFF, du 28 décembre 1957, a déjà enregistré pas moins de 495 modifications ! C'est dire que les responsables des horaires prennent le mieux possible en considération les vœux et souhaits exprimés, chaque fois que le fait est techniquement réalisable. Il est intéressant de rappeler que cette mise au point des horaires est aujourd'hui infiniment plus ardue qu'il y a un quart de siècle. En 25 ans, le nombre des communications et correspondances ferroviaires a doublé, non seulement sur les lignes principales, mais également sur les lignes dites secondaires. On relève aussi un nombre de voyageurs double de celui d'il y a un quart de siècle, alors que le rendement financier du rail n'a pas suivi une telle courbe, car il met à la disposition du public des facilités de transport énormes : abonnements, voyages à prix réduit, etc. Et pourtant, les améliorations du trafic sont multiples dans le cadre des correspondances, de la multiplicité des services.

La mise au point de l'horaire, en résumé, pose un vrai dilemme : Ou bien accélérer les liaisons rapides et express, ou bien admettre des liaisons moins rapides par l'adoption du principe des arrêts plus fréquents sur les lignes dites « directes ». Les deux conceptions se défendent. L'essentiel est de tenter, de les réaliser le mieux possible ! Mais on en arrive précisément à un véritable « casse-tête chinois ». Tout est mis en œuvre pour trouver le juste milieu : accélérer les transports ferroviaires, tout en servant les intérêts des régions et des populations situées hors des grands centres. Tel est le but du rail suisse.

(n.)

EGYPTE

Un pilote décapité par une hélice

Tous les passagers de l'avion de la compagnie hollandaise KLM, qui s'est écrasé sur l'aérodrome international du Caire, en effectuant un atterrissage forcé, sont sains et saufs.

La seule victime de l'accident est le co-pilote de l'appareil. Il a été fauché par une hélice alors qu'il bondissait hors de la cabine de pilotage au moment de l'atterrissage. L'aviateur est de nationalité hollandaise.

On ignore encore les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident.

On sait seulement jusqu'à présent que l'appareil, qui, venant d'Amsterdam et se rendant en Extrême-Orient, avait fait escale à Beyrouth, avait signalé à la tour de contrôle de l'aérodrome cairote, quelques minutes avant l'accident, qu'il allait devoir effectuer un atterrissage forcé en raison de certains ennuis mécaniques.

(Suite en 2e page)

Quelle est la force de l'armée rouge ?

Bien qu'ils aient pu rétablir en partie l'équilibre dans le domaine des fusées et des satellites — équilibre qui avait été dangereusement compromis par les récents succès soviétiques — les Américains devront redoubler d'efforts au cours des prochains mois afin de s'assurer de nouveau une position prédominante. Evidemment, les Russes s'efforceront de leur côté de distancer de plus en plus les Américains, de sorte que les experts eux-mêmes ne peuvent prévoir l'issue de cette lutte. Si les expériences soviétiques dans le domaine nucléaire, des fusées et des satellites sont encore entourées de mystères, on connaît mieux par contre les résultats que l'URSS a obtenus en ce qui concerne le développement des armes dites conventionnelles. Une enquête récente au sujet de l'armée rouge a abouti aux constatations suivantes :

Actuellement, l'URSS dispose de 175 divisions d'infanterie et blindées comptant au total deux millions d'hommes. On estime que la moitié environ de ces divisions sont entièrement équipées, tandis que les autres n'auraient qu'un effectif réduit.

Compte tenu des réserves déjà instruites, Moscou pourrait mobiliser en cas de guerre une armée de 6,5 millions d'hommes, soit environ 300 divisions auxquelles s'ajouteraient 500 mille hommes des forces de sécurité formant quinze autres divisions soumises à l'autorité du ministère de l'intérieur.

En ce qui concerne l'armement des divisions soviétiques, on sait qu'elles disposent d'une artillerie classique et d'armes atomiques tactiques. Les tanks Staline du type T-54 qui ont joué un rôle important durant la dernière guerre ont été remplacés par les T-54 équipés d'un canon de 100 mm.

Selon des informations de source compétente, la marine de guerre soviétique a été sensiblement renforcée au cours des dernières années. Actuellement l'URSS dispose d'environ 500 sous-marins, dont 100 à 200 à grand rayon d'action. L'équipement des sous-marins comprend outre des torpilles, des fusées téléguées avec charge atomique. On ignore toutefois si les Russes ont déjà construit des sous-marins équipés de moteurs atomiques. Quoi qu'il en

soit, les Américains ont, pour le moment, la supériorité dans ce domaine. Les forces navales soviétiques de surface comptent environ trente croiseurs et plus de 100 torpilleurs. Contrairement à la flotte américaine, la flotte de guerre russe n'a pas de porte-avions. Ses bases sont toutefois puissantes, notamment celles de Murmansk, Tallin et Baltisk, dans la Baltique, de Sébastopol en Mer Noire et de Pétropawlowsk en Extrême Orient. Les équipages comptent environ 600 000 hommes.

Les résultats obtenus par les Russes sont surtout importants en ce qui concerne l'équipement aérien. On estime à 20 000 le nombre des avions de première ligne, la production annuelle d'avions étant de 10 000 unités. Contrairement à celle des Etats-Unis, l'aviation russe ne constitue pas une arme indépendante. Elle dépend tactiquement de l'armée et de la marine. Les forces aériennes de la marine soviétique sont estimées actuellement à 5000-4000 avions qui doivent opérer depuis leurs bases terrestres vu le manque de porte-avions. Il faut tenir compte



MARY Long FILTRE
LA PLUS DOUCE DES MARYLAND

Jeudi soir chez vous
café complet

Quelle est la force de l'armée rouge ?

aussi des forces pour la défense du territoire soviétique comprenant environ 2000 avions de chasse et bombardiers à réaction et 1000 avions de reconnaissance. Comme l'aviation américaine, la soviétique compte environ 600 000 hommes.

Actuellement on estime que l'URSS a de 3 à 3,5 millions d'hommes sous les armes. Bien que l'armée soviétique soit, avec l'américaine, la plus puissante du monde, on ne peut ignorer certaines de ses faiblesses. L'étendue énorme du territoire national entraîne une décentralisation fort poussée. Le réseau des communications constitue un autre point faible, l'équipement ferroviaire et de la navigation intérieure laissant encore beaucoup à désirer. Il faut tenir compte aussi de l'incertitude qui règne quant à l'attitude des pays satellites. Du point de vue de l'économie de guerre, la situation n'est pas non plus favorable, ainsi que l'a souligné M. Krouchtchev. L'accroissement de l'armement soviétique a des limites qui lui sont imposées par les besoins mêmes des autres secteurs d'activité qui ne peuvent être sacrifiés si l'on veut éviter des difficultés qui pourraient être dangereuses pour les dirigeants du Kremlin.

Jacques Zavo

Première rencontre entre les Egyptiens et les anciens actionnaires de Suez

Mercredi se sont ouvertes à Rome au siège de la FAO et sous les auspices de la Banque mondiale pour la reconstruction, les négociations entre une délégation égyptienne et les représentants des actionnaires de l'ancienne compagnie du canal de Suez. Il s'agit de la première rencontre officielle entre le gouvernement du Caire et les actionnaires de la compagnie du canal de Suez après la nationalisation de cette voie d'eau, au mois d'août 1956.

L'attitude de l'Egypte au moment de la nationalisation était la suivante : le gouvernement Nasser s'était déclaré prêt à indemniser la compagnie en payant les 800 000 actions à raison de 92 000 francs chacune — c'est-à-dire la valeur qu'elles avaient à la Bourse de Paris à la veille de la nationalisation — mais à la condition que tous les biens de la compagnie, dont 45 % des actions après à l'Egypte. Ces conditions n'ont jamais été acceptées par la compagnie, dont 45 % des actions appartiennent à la Grande-Bretagne et le solde à des sociétés françaises et à quelques particuliers américains et anglais.

Les actions, dont la valeur diminue de la moitié après la nationalisation du canal, sont maintenant cotées en bourse à 60 000 francs. Maintenant, l'on prête aux représentants de la compagnie d'exiger de l'Egypte une indemnité calculée sur les gains qui auraient été réalisés par la compagnie en 1956 — date de la na-

ALLEMAGNE Une deuxième pile atomique

La deuxième pile atomique de la République fédérale allemande, a été mise en service dans les landes de Garching, dans les environs de Munich. Elle a été mise à la disposition de l'école supérieure d'enseignement technique de la métropole bavaroise.

Seize occupants d'un avion américain ont péri sur le Vésuve

Le Dakota des services militaires américains qui avait disparu dans la nuit de samedi à dimanche dernier vient d'être retrouvé sur le Vésuve. Selon les premières observations, il semble que des 16 passagers qui voyageaient à bord aucun n'ait survécu, aucune trace de vie n'ayant été remarquée près des débris de l'appareil.

Soudaine disparition

Parti de Francfort, l'appareil s'était posé à Naples avant de poursuivre sa route vers Athènes. Quelques heures après avoir quitté l'aérodrome de Naples l'avion ne donnait plus aucun signe de vie. Des recherches furent immédiatement entreprises mais durent être suspendues à cause du mauvais temps.

C'est un appareil italien qui a découvert en fin de matinée les restes de l'avion gisant sur le versant septentrional du Vésuve. Des hélicoptères, malgré un vent violent, ont dé-

Un « No man's land » entre l'Algérie et la Tunisie évitera-t-il les incidents ?

La décision d'étendre ou de créer, en Algérie, tout au long de la frontière tunisienne un « no man's land » a été prise à la suite d'une proposition du ministre des affaires étrangères, M. Christian Pineau, proposition qui a été approuvée par l'ensemble du Conseil.

La profondeur de cette zone interdite est un problème technique du ressort de la défense nationale a simplement fait observer M. Claparède, secrétaire d'Etat à la présidence.

En ce qui concerne l'exposé de la situation actuelle en Algérie, le ministre a indiqué que sur le plan militaire les effectifs seront maintenus de même que la durée du service militaire.

Comme on demandait au ministre qu'elle était la proposition du gouvernement en ce qui concerne le port de Bizerte, M. Claparède a répondu : Bizerte restera en tout état de cause le port français qu'il est actuellement. Il n'a jamais été question à aucun moment de mettre Bizerte, sous le contrôle de l'OTAN.

L'augmentation de la prime de mouture

La Commission du Conseil national chargée d'examiner le projet du Conseil fédéral concernant l'augmentation de la prime de mouture destinée à encourager les producteurs à garder du blé pour leurs besoins a siégé à Schaffhouse sous la présidence de M. Kurmann (Lucerne). Après avoir entendu le rapport de M. H.-P. Keller, directeur de l'administration des blés et après discussion approfondie, la Commission s'est ralliée à l'unanimité à la proposition du Conseil fédéral. Par conséquent, la prime de mouture devra être augmentée de Fr. 5.— par quintal en plaine, et jusqu'à Fr. 9.— dans les régions de montagne.

NEUCHÂTEL

Victime identifiée

La victime de l'accident mortel survenu mardi soir à Saint-Blaise et qui n'avait pu être identifiée du fait qu'elle ne portait aucun papier, est maintenant connue. Il s'agit d'un négociant de la localité, M. Jean Meyer, âgé de 75 ans. Il fut renversé par une voiture roulant à une allure exagérée et si fortement défigurée que sur le moment même, personne ne l'avait reconnu.

Déraillement en gare du Locle

Trois voitures du train français quittant le Locle peu avant midi, mercredi, sont sorties de la voie en heurtant un sabot dérailleur. Il n'y a pas eu de blessés parmi les voyageurs. Les dégâts matériels sont faibles. Un train formé d'autres voitures a pu partir avec un certain retard.

LUCERNE

Chahuteurs arrêtés

Après les scènes de tapage nocturnes, au cours desquelles un gardien de « Sécurité » fut violemment attaqué par un inconnu, tandis que les policiers appelés pour rétablir l'ordre étaient frappés à coups de poing et de pied et blessés par d'autres éléments de désordre, on a pu enfin établir quel était le principal coupable. Il s'agit d'un individu bien connu de la police. Son attitude est d'autant plus incompréhensible qu'il avait été témoin de l'agression commise sur le gardien de « Sécurité » et devait savoir pourquoi la police intervenait. Ses compagnons ne semblent en revanche pas avoir compris ce qui avait fait survenir les policiers.

Incendie éteint en une demi-heure

Un incendie a éclaté mardi soir dans les combles d'une maison de la Frankenstrasse, près de la gare, dans un quartier populaire. Les flammes s'élevèrent bientôt au sein d'épais nuages de fumée. Grâce au nouvel appareillage des pompiers, ceux-ci se rendirent maîtres du sinistre en une demi-heure. Les involontaires incendiaires sont deux garçons habitant la maison qui s'étaient fabriqué un camp sous les combles et avaient installé un foyer en tuiles directement sous les poutres du toit. Pour s'éclairer, ils avaient allumé des bougies. Mais une allumette tomba sur de la paille d'emballage. Se voyant incapables d'éteindre eux-mêmes le feu, les garçons appelèrent au secours. Grâce à un heureux concours de circonstances, un très grave incendie a pu être évité.

BALE

Macabre découverte

Lors des travaux de réfection de la maison d'école « Zur Muecke », sur la place de la Collégiale, à Bâle, des ouvriers qui débarrassaient des débris découvrirent dans un sac de papier qui avait contenu du plâtre, le corps déjà en décomposition avancée d'un nouveau-né. La police criminelle a aussitôt ouvert une enquête.

Du blanc tout blanc pour tous les jours

Du blanc couleur pour certains jours.



Le spécialiste du beau blanc

Chronique du Val d'Anniviers

Regards vers le passé

1958 est à peine éclos. Les 12 mois de 1957, si fertiles en événements de tous genres, sont encore proches de nous. Revenu au pays, après 6 longs mois d'absence, nous désirons tourner, une fois de plus, nos regards vers le passé et donner aux fidèles lecteurs du Nouvelliste Valaisan une revue rétrospective de la vie anniviarde durant le second semestre de 1957 et la première quinzaine de 1958.

C'était vers la Saint Jean d'été !

Le soleil avait succédé à la pluie. En compagnie d'un ami genevois, nous avions parcouru la vallée d'Anniviers, toujours plus belle à mesure que nous connaissons mieux ses coins et recoins. Et plus on la connaît, plus on l'aime ! Ce journal vous avait indiqué l'itinéraire de notre première promenade dans le vallon de Zinal. Puis, le silence était tombé sur nos autres pégrinations.

Aujourd'hui, après un bref séjour au village natal, nous avons repris alertement la plume pour vous parler du pays tant aimé.

Au rythme des jours

La vie a continué, en notre absence, au rythme, imposé par la transformation profonde, que subit la vallée.

La construction du barrage de Moiry s'est poursuivie à une vitesse étonnante. Son achèvement, prévu pour la fin de l'été 1958, a été réalisé, en novembre 1957. Toutefois, on le surélévera de 3 mètres. On a accumulé dans le nouveau lac de l'eau qui servira cet hiver. Tous les tunnels d'amenée d'eau sont achevés : celui de Moiry à Mottec, celui de Mottec au Biollec, celui du Grand Pont, près de Vissoie, au Château d'eau, au-dessus de Niouc. Ce dernier existait déjà. Il a suffi de l'élargir.

Où ont passé toutes ces sources ?

Le percement des tunnels a privé d'eau des mayens et propriétés, sis, principalement, sur le parcours emprunté par le tunnel de Mottec au Biollec. On attribue cette disparition partielle ou totale des sources aux nombreuses détonations, nécessitées par le percement. Il faut espérer que ces sources reviendront à la surface avant la fin des travaux sinon, les propriétaires seront obligés de céder leurs terres et de s'établir ailleurs. Mais, nous a-t-on dit, le Consortium de La Gougria, nanti de la chose, donnera une solution à ce problème inquiétant pour les agriculteurs.

Bassins de compensation et autres travaux

Le bassin de compensation de Mottec est en construction. Celui de Vissoie le sera, le printemps prochain. Lusine actuelle, dépendant de l'AIAG, dirigée par M. Marcel Mudry, député, disparaîtra et l'eau arrivera près de sa maison, en bordure de la route Vissoie-Grimentz.

Les ouvriers, qui avaient quitté les chantiers avant Noël, ont repris le travail, après l'Épiphanie. Ainsi, par exemple, des électriciens posent les lignes amenant le courant vers la plaine. On a ouvert à cette fin des chemins à jeep le long de la Navisance. La conduite électrique passera après le village de Fang, vers Vercorin et de là, elle se dirigera vers les grands centres.

Routes et chemins

Les travaux du barrage ont développé et augmenté le réseau routier. Les routes principales ont été élargies et goudronnées. Des routes secondaires ont été construites.

L'amenée de l'eau du Torrent de St-Luc au tunnel du Biollec a permis de réaliser un rêve, cher à un ancien hôtelier de St-Luc : réunir ce village à celui d'Ayer, sans devoir descendre à Vissoie. Un chemin forestier part de l'avant-dernier tournant de la route de Vissoie - St-Luc vers le torrent pour aller rejoindre, un jour pas trop éloigné, nous l'espérons, le chemin forestier venant d'Ayer par le Pralic. Il desservira les mayens et il rendra de grands services aux agriculteurs et aux bûcherons.

Notons que le premier tronçon du chemin forestier allant de St-Luc à Chandolin est en voie d'achèvement.

Deux belles réalisations

A Vissoie, la laiterie centrale a franchi heureusement le cap de sa première année d'existence. Les actionnaires sont satisfaits de leur entreprise. Le rendement a été bon et on a pu payer au producteur un prix raisonnable pour son lait. On a placé quelques milliers de francs dans le fonds de réserve. Toutes les pièces de fromage, fabriquées en 1957, ont été vendues. Au début de 1958,

la production laitière était de 500 litres supérieure à celle de 1957, à la même époque.

Les employés de la laiterie se sont syndiqués. Le nombre d'heures de travail et les congés sont réglés par les conventions, que l'Etat du Valais a homologuées pour les employés de la branche laitière. Nous nous en réjouissons grandement et nous félicitons ceux qui ont travaillé pour le bien social de l'ouvrier, d'après les principes chrétiens. M. Elie Theytaz, père, de Mission, assure le transport du lait de la vallée inférieure. Car, pour le moment, les communes de St-Luc et de Chandolin n'ont pas adhéré à la Fédération laitière de Vissoie. M. Theytaz a remplacé M. André Viaccoz, de Mission. Cet employé a dû interrompre son travail pour raison de santé. M. Arthur Savioz, surchargé de travail, a quitté son poste d'aide-caviste. C'est M. Euchariste Bonnard de St-Jean qui a tout le soin des fromages, sous la vigilante attention de M. Maurice Abbé, maître-fromager du « Chiesso » de Vissoie. Enfin, M. Rémy Epiney de Cuimey a été nommé fromager adjoint, après avoir suivi, durant un mois, un cours de perfectionnement à l'Ecole cantonale fribourgeoise d'agriculture de Grange-neuve.

LA CLINIQUE de la vallée d'Anniviers, à Vissoie, a été inaugurée officiellement, le 19 septembre 1957. M. le doyen Mayor a béni l'édifice. Cependant, les malades avaient pris possession de l'établissement, en 1956 déjà. L'inauguration avait été retardée afin de permettre certains travaux de finition. La clinique servira, un jour, d'école ménagère pour les jeunes filles de la vallée.

Théâtre

Les jeunes de Vissoie cultivent l'art scénique et se produisent parfois sur les planches. C'est ainsi que le dimanche 29 décembre, ils ont joué, sous l'impulsion de M. l'abbé Paul Masserey, Rd vicaire, « La berceuse de Malnuit », drame en 3 actes, et une comédie, intitulée « Nestor ». A ce qu'on a dit, les acteurs furent aussi bons les uns que les autres et méritent tous nos félicitations.

La séance eut lieu en la chapelle du Château, transformée en salle de spectacles, avec jeux de lumières et chauffage électrique. On y entendit également des disques divers et un joli carillon.

(A suivre.)

spectacles concerts conférences

Enfin, Porte des Lilas au Corso

Cette semaine, la direction du Corso a le plaisir de vous présenter la grande production de l'année : **Porte des Lilas** de René Clair, le film que vous n'oublierez jamais ! Une interprétation admirable réunit les noms de Pierre Brasseur, Henri Vidal, Dany Carrel, Raymond Bussières et pour la première fois à l'écran le populaire Georges Brassens... Un film de René Clair ne se raconte pas, on va le voir.

Un film inoubliable dont on parlera longtemps !

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Location 6 16 22.

Un double-programme à ne pas manquer à l'Etoile

Jusqu'à dimanche 23. Un complément exceptionnel. **En liberté sur les routes d'URSS**. C'est un document d'une valeur inestimable, complètement apolitique, qui répond à la question que tout le monde se pose : **Comment vivent les Russes ?** — En couleurs.

Le film de la gaieté, de l'amour, de la nostalgie des beaux souvenirs : **L'amour au Collège**, avec la nouvelle vedette française : Christine Carrère.

Dimanche 23 à 17 h., lundi et mardi 24 et 25, le plus passionnant, le plus intéressant des « westerns » : **Les piliers du ciel**.

Cinéma REX Saxon

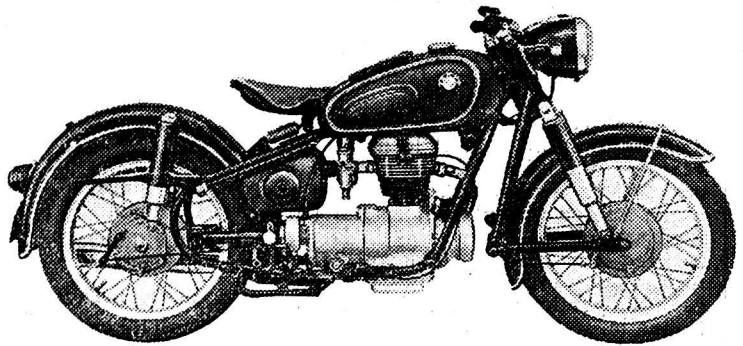
Du vendredi 21 au dimanche 23. Une œuvre puissante du cinéma français. Le film le plus extraordinaire de l'année : **Crime et châtiment**. Interdit sous 18 ans.

Cinéma CERF Vernayaz

VERTIGE BLANC. — L'unique film officiel en couleurs de l'Olympiade d'hiver 1956 à Cortina d'Ampezzo. Les grandes victoires du ski féminin suisse : Renée Colliard, Madeleine Berthod, du bob à 4 de Franz Capus, etc. Le triomphe de Toni Sailer. Les épreuves de patinage artistique, les principaux matches de hockey sur glace, le défilé de l'équipe suisse avec Georges Schneider, le porte-drapeau. En bref : un splendide document en couleur qui plaira aussi bien au public sportif qu'au public du cinéma habituel. Commenté par Lelio Rigassi.

Vendredi, samedi et dimanche à 20 h. 30. Dimanche en matinée à 14 h. 30 pour enfants et familles.

BMW 1958



Cardan et 2 suspensions oscillantes !

L'introduction dans la série des deux suspensions oscillantes, d'abord éprouvées avec succès sur les machines de course, titulaires de records du monde et de titres de champion du monde, est le progrès le plus important réalisé par BMW, depuis 20 ans. Il concrétise 5 ans de recherches et de mise au point.

Le résultat enthousiasme les nombreux propriétaires des récents modèles BMW ; en tenue de route, sécurité et confort et toutes conditions, il n'y a plus de commune mesure avec le passé ! Des qualités aussi exceptionnelles permettent d'utiliser, en pleine sécurité, les fougueuses accélérations et la puissance du brillant moteur BMW.

Tous les avantages bien connus de la transmission cardan restent acquis : durée prolongée, propreté, silence, entretien minime. La perfection est ainsi définie désormais par : cardan et deux suspensions oscillantes.

Et la moto BMW reste la plus économique de sa classe : sobre moteur 4 temps de 2 chaînes, qualité BMW (économie de réparations, durée prolongée, maintien de la valeur).

Pour votre durable satisfaction, choisissez, vous aussi, BMW !

AGENTS OFFICIELS :

VALAIS : Martigny-Bourg : M. Masotti. — Sion : Prox Frères, Pont de la Morge. — Sierrre : A. Brunetti. — Vionnaz : G. Richoiz. — Viège : Garage Touring.

Depuis 8 ans, de loin
la moto la plus vendue en Suisse

radio-télévision

Jeudi 20 février

SOTTENS — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos. 7 h. 25 Concert matinal. 8 h. Arrêt.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Avec Françoise Sagan. 712 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 35 Piano. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Succès en tête. 13 h. 15 Grandes valses et polkas viennoises. 13 h. 30 Compositeurs USA. 13 h. 55 Paul Robeson chante... 14 h. Arrêt.

16 h. Thé-dansant. 16 h. 30 Vos refrains favoris. 17 h. Le point de vue de... 17 h. 15 Airs pour Madame. 17 h. 30 Compositeurs français. 17 h. 50 La quinzaine littéraire. 18 h. 30 Le micro dans la vie. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Derrière les façades. 20 h. Feuilleton. 20 h. 30 Eché et mat. 21 h. 15 Entretien avec Simenon. 21 h. 30 Concert. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Le miroir du temps. 22 h. 50 Un soir à Madrid. 23 h. 15 Fin des émissions.

BEROMUNSTER — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 7 h. 30 Arrêt.

10 h. 15 Emission radioscolaire 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Variétés populaires. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Tutti frutti. 13 h. 25 Les beaux enregistrements. 14 h. Causerie. 14 h. 30 Arrêt.

16 h. Livres. 16 h. 25 Violons. 16 h. 50 Chansons de Schubert. 17 h. Orchestre récréatif. 17 h. 30 Lecture. 17 h. 45 Orchestre de la Suisse romande. 18 h. 30 Reportage. 18 h. 45 Carrousel de chansons. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Echo du temps. 20 h. Deux valses. 20 h. 15 Théâtre. 21 h. 30 Solistes. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Jazz à la carte. 23 h. 15 Fin des émissions.

A vendre Immeuble avec café - restaurant

dans le centre du Valais. Prix Fr. 115 000.— ; à verser Fr. 30 000.- comptant ; rendement locatif 6 1/2 % ; chiffre d'affaires Fr. 40 000.—

Ecrire sous chiffre P 2715 S à Publicitas, Sion.

Pourquoi mon enfant est-il si pâle?

Beaucoup de mères se posent cette question pendant l'hiver et ne savent pas qu'un manque de vitamines et de reconstituants minéraux en est la cause. Protégez votre enfant en lui donnant de l'EgmoVit.

L'EgmoVit est un reconstituant basé sur les découvertes scientifiques les plus récentes et fournissant à l'organisme humain 9 vitamines et 9 reconstituants minéraux. Les minéraux soutiennent et renforcent l'action des vitamines; ces deux facteurs vitaux assemblés font d'EgmoVit un reconstituant énergétique et indispensable à la santé de votre enfant. L'EgmoVit a un goût agréable; il se présente sous forme de tablettes chocolatées, que les enfants prennent facilement.

L'emballage de 40 tablettes d'EgmoVit coûte frs. 4.30 et celui de 120 tablettes frs. 10.50 (gain de frs. 2.40). Ce grand emballage fournira à votre enfant 9 vitamines et 9 reconstituants minéraux pour une durée de deux mois. L'EgmoVit est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries où vous recevrez un échantillon gratuit d'EgmoVit avec indication d'emploi détaillée.

Nous cherchons un mécanicien de service

pour l'entretien et la réparation d'appareils électriques pour le Bas-Valais. Fixe, provision, frais. Cours d'instruction approfondi. Motocyclette ou scooter désiré.

Faire offre avec photo, curriculum-vitae et copies de certificats s. V 3457 au Nouvelliste à St-Maurice.

On cherche une jeune fille

pour la vente et aider au tea-room.

Tél. 2 27 50, Sion. On cherche

On demande sommelière débutante acceptée.

Entrée de suite ou à convenir. Café de la Truite, Noville, tél. 021/6 80 91.

On demande une sommelière

connaissant bien le service. Entrée de suite. Tél. (037) 6 24 62.

On cherche personne

pour faire le ménage de deux personnes âgées dont le mari est malade. Nourrie et logée. Gage à convenir. Ceci dans un village près de Sion. Ecrire s. Y 5440 au Nouvelliste à St-Maurice.

1 fille d'office et 1 tournante

fille d'office-cuisine sont recherchées tout de suite.

Café des Chemins de Fers, Sion. Tél. 2 16 17.

Hôpital - Hospice (Ct. Fribourg) cherche

HOMME sérieux et sobre comme INFIRMIER

Faire offres sous chiffre P 11 261 F à Publicitas Fribourg.

Bon vacher

est demandé pour la saison d'été en montagne. Faire offres à Henri Normand, Panex/Ollon VD.

Cinéma

ETOILE Martigny

Jusqu'à dimanche 23 (Dim. : 14 h. 50 et 20 h. 50) Un complot extraordinaire

EN LIBERTÉ SUR LES ROUTES D'URSS

et... le film de la gaieté L'AMOUR AU COLLEGE avec Christine Carrère

Dimanche à 17 h., lundi 24 et mardi 25, un « western » vigoureux

LES PILLIERS DU CIEL

Cinémascopie — Technicolor

CORSO Martigny

Jusqu'à dim. (dim. mat. 14 h. 50). La grande production de l'année

PORTE DES LILAS

Un film de René Clair

avec Pierre Brasseur, Georges Brassens, Henri Vidal, Dany Carrel.

Une affaire de kidnapping qui fit sensation. Irène Galter, Ettore Manni, dans

MONTHEILD Monthey

L'AFFAIRE MIRELLA Une œuvre d'une extraordinaire puissance, tournée en Cinémascopie et couleurs, d'après le roman « Adieu rêves de gloire ».

John Wayne, Maureen O'Hara dans un film exceptionnel :

L'AIGLE VOLÉ AU SOLEIL

Cinéma PLAZA Monthey

Dur pour lui-même, impitoyable pour les autres, tel est Jean Gabin dans le puissant film

LE SANG A LA TETE

d'après le roman de G. Simenon, avec Paul Frankeur, Renée Faure, Monique Melinand.

1er Prix d'interprétation au Festival de Vichy 1956.

Jeudi 20, dimanche 23 février à 17 heures.

LE KID DU TEXAS

La vraie et sauvage histoire du plus fameux hors-la-loi du Texas. Une contrée tout entière a connu sa furie mais une seule femme a connu son amour. Avec Audie Murphy. En couleurs

CINE ROXY St-Maurice

Du vendredi 21 au dimanche 23 février.

MARQUE PAR LA HAINE

Sa jeunesse dans les quartiers misérables de New-York le marqua de haine. Mais son infatigable combat pour obtenir une place au soleil lui donna le but nécessaire à la vie de chacun et une femme aimante. Avec Paul Newman, Pier Angeli.

Interdit en-dessous de 18 ans.

Dimanche 23 février, à 17 h.

A L'EST DE SUMATRA

C'est Jeff Chandler, l'homme énergique, qui vient voler à la jungle ses trésors et ravir le cœur d'une princesse plus dangereuse qu'une flèche empoisonnée. Avec Anthony Quinn, Marilyn Maxwell et Susan Ball.

Du jeudi 20 au dimanche 23 février

LES ENFANTS NE SONT PAS A VENDRE

Pour descendre son enfant, une mère a-t-elle le droit de tuer ? Un film émouvant, mouvementé, violent. Avec Antonella Luaidi, Jacques Servas, Lea Padovanni. Un drame profondément humain qu'éclaire le sourire d'un enfant.

Du vendredi 21 au dimanche 23, une œuvre puissante

REX Saxon

CRIME ET CHATIMENT

avec Jean Gabin

(Interdit sous 18 ans)

L'inconnu du monde sous-marin révélé dans une féerie de couleurs dans :

CINEMA Ardon

LE MONDE DU SILENCE

Grand Prix International avec palmes d'or.

A partir de vendredi et, en sus, un matinée dimanche à 14 h. 30. Enfants dès 12 ans.

TABAC-THE

avec bande rouge un bon tabac à bon marché — 80 gr. 85 ct. léger et aromatique



Soins des pieds

Mlle G. MORAND de Martigny

Pédicure

Spécialiste diplômée recevra à Saint-Maurice à l'Hôtel Dent du Midi, tél. 3 62 09 :

Jeudi 27 février, dès 8 heures 30

Affaire à saisir !

Camion SAURER 110 CV

avec remorque 2 essieux, charge utile 14 t., impôt et assurance payés. Véhicule entièrement révisé ; réparations pour Fr. 18 000.— environ. Avec ou sans travail. Prix excessivement bas.

S'adresser à A. Currat, Chamby s/Montreux Tél. (021) 6 35 19

On cherche de suite ou date à convenir

LAVEUR - GRAISSEUR

capable et expérimenté

Faire offres au Garage J. Wuthrich, Colombier (NE). Tél. (038) 6 35 70.

On demande

sommelière

Entrée de suite ou à convenir. S'adresser au Café des Sports, Mme Ida Machoud, Sion.

Effeuilleuses

5 bonnes sont demandées pour saison 1958.

Offres avec prix à Constant Pochon, Cor-tailod NE. Tél. (038) 6 42 08.

Moto BMW

2 sides-cars, sport et commercial, sortant de révision, avec garantie. Cause santé.

Albert Candolfi, av. Alfred André, Le Sילו, Morges. Tél. (021) 7 37 17.

VW

Plusieurs occasions des années 1951 à 1957 De particulier directement. Ecrire à Case 2069, à Lausanne 1.

A VENDRE voiture FORD

Zéphyr-Six, batterie neuve, pneus 80 %. Tél. (025) 4 21 59 ou (025) 4 29 50, en dehors des heures de bureau.

A louer à St-Maurice, jolie chambre

à proximité de la gare. S'adresser au Nouvelliste sous A 3442.

Lisez le «Nouveliste»

VÉRALINE 3

Le produit de vieille renommée pour le traitement d'hiver

Emploi à 3% (de décembre à mars)

TRITAN

Emploi de 0,75 à 1%.

A 1%, agit contre le pou de San José et diminue l'attaque d'araignées rouges.

VÉRALINE 05

Oléo-parathion Maag pour le traitement d'hiver

Ne tache pas, ne brûle pas. Emploi à 0,5% dès le début de mars et jusqu'au débourrement. Efficace contre la cheimatoïte.

VÉRALINE 1

L'huile d'hiver Maag

Ne brûle pas, ne tache pas, pratiquement sans danger. Emploi à 1%, pendant le débourrement.

Ajouter 0.2 à 0.3% de CUPROMAAG à la VÉRALINE 1 ou à la VÉRALINE 05 pour combattre simultanément la tavelure.

DR R. MAAG S.A., DIELSDORF-ZURICH

Le film officiel des jeux olympique d'hiver 1956 commenté par Lelio Rigassi

Cerf VERNAYAZ

Tél. 6 59 85

VERTIGE BLANC

Le plus grand des spectacles en couleurs sur glace et sur neige. 21 - 22 - 23 - à 20 h. 15 et le 25 à 14 h. 30.



Ultime banc d'essai avant les championnats suisses

Le III^e Trophée de la Brentaz réunira la majorité des sélectionnés valaisans

Vercorin va connaître samedi et dimanche une animation toute particulière. Le Trophée de la Brentaz, III^e du nom et organisé par le ski-club local, amènera dans la sympathique station du Centre la cohorte des meilleurs skieurs valaisans.

Le souvenir du succès obtenu par les deux premières éditions est dans la mémoire de chacun et l'on peut dire sans crainte de se tromper que le III^e Trophée de la Brentaz n'aura rien à envier à ses prédécesseurs. Il sera placé sous le signe de la lutte terrible qui va s'engager entre les chevronnés, les René Rey, Martial Cherix, André Bonvin et autres Norbert Matthey et les jeunes espoirs, Régis et Alby Pitteloud, Jean-Louis Torrent, Arthur Eyzholzer, Furrer et Maxy Devanthery. Chez les dames, Anita Kern et Monique de Gritti, de Villars, auront pour concurrentes les meilleures skieuses valaisannes.

Un peu d'histoire

Celle du Trophée de la Brentaz est courte mais déjà forte d'un passé éloquent. Dès sa création, le Trophée vint prendre place parmi les concours les plus cotés du canton. L'an dernier il fut classé en catégorie nationale et aujourd'hui, il ouvre la série des « classiques valaisannes de printemps » qui, sans avoir l'importance d'un Trophée du Mont-Lachaux ou d'un Derby du Gornergrat, n'en font pas moins honneur au ski valaisan. Lors du 1^{er} Trophée de la Brentaz, la lutte avait été vive entre René Rey et Fernand Grosjean d'une part et les Giroud, Carron, Cherix, Matthey d'autre part. René Rey établit en cette occasion un nouveau record de la piste en 3' 27" 1. L'an dernier les organisateurs durent subir la rude épreuve du temps, la pluie ne cessant de tomber durant toute la journée. Mais le trophée permit tout de même à nos champions de faire preuve de classe, de courage et surtout d'esprit sportif. René Rey chez les Messieurs et Anita Kern chez les dames en sortirent grands vainqueurs.

Détails techniques

La course de descente Messieurs, longue de 3 km. 500 et offrant une dénivellation de 900 m., part du Crêt du Midi à 2240 m. d'altitude. Cette année les conditions d'enneigement au bas de la piste obligeront certainement les organisateurs à prévoir quelques portes de contrôle. Celle des dames part de Sigeroule à 1840 m. et pour 400 m. de dénivellation compte 1 km. 500 de descente. Le slalom se disputera sur les pentes du Bisse et les deux manches longues de 5 à 600 m. comporteront une soixantaine de portes.

LE PROGRAMME

Samedi 22 février : dès 19 h. 30 séance d'information au Café-Restaurant Victoria. Contrôle des licences et remise des dossards au bureau de renseignements.
Dimanche 23 février : 06.30 Messe pour les coureurs. 08.00 Départ Messieurs pour le Crêt du Midi. 08.30 Départ Dames pour Sigeroule. 11.00 1^{er} départ course de descente. 14.00 1^{er} départ slalom. 17.00 Résultats sur la place du village et distribution des prix.

Neuf challenges en compétition

Le Trophée de la Brentaz est toujours doté d'un riche pavillon de prix



Le championnat suisse

Ligue nationale A

- Grasshoppers-Chiasso
- Young Boys-Young Fellows
- Granges-Bellinzone
- Urania-Bâle
- Lugano-Bienne
- Lausanne-Winterthour.

Chiasso prendra-t-il sa revanche à Zurich? On se rappelle que pour la Coupe un deuxième match avait permis aux Grasshoppers d'éliminer les Tessinois qui avaient renoncé à l'avantage du terrain. Chiasso, battu chez lui par les Young Boys a dû leur céder la première place; s'il veut la reprendre un jour, il ne devra pas perdre au Hardturm.

Les Young Boys auront la visite des Young Fellows où Kocsis a fait une apparition remarquable. Comme les Zurichois n'ont pas le droit de faire jouer deux étrangers, l'Allemand Buttz risque bien de rester sur la touche, le Hongrois lui étant préféré. Sa présence attirera la grande foule au Wankdorf et posera certains problèmes à la défense des Young Boys. Les Bernois ne devront pas sous-estimer l'adversaire. Servette et La Chaux-de-Fonds se-

ront en Espagne, l'un devant jouer contre Atlético Bilbao et l'autre contre Atlético Madrid. Les autres rencontres de championnat présentent moins d'intérêt que celles dont nous avons parlé. Toutefois, il faut relever que Bellinzone et Lugano ont un urgent besoin de points et que des surprises sont possibles de la part de Bâle et Bienne. Quant à Lausanne, il partira favori devant Winterthour. Les « recevants » ont les favoris de la cote mais quelques X dans la colonne ne surprendraient personne, notamment à Granges et à Zurich.

Ligue nationale B

- Zurich-Berne
- Sion-Longeau
- Fribourg-Malley
- Lucerne-Soleure
- Yverdon-Thoune
- Schaffhouse-Concordia
- Nordstern-Cantonal.

Choc intéressant à Zurich entre le leader de ligue nationale B et le FC Berne en grands progrès. Le club de Casali causera-t-il l'une des surprises de cette journée. On n'ose affirmer le contraire. Sion recevra Longeau

Arthur Furrer et Yvon Michellod. Mais Rey devra aussi se méfier de toute cette pléiade de jeunes espoirs pétris de qualités et qui ne demandent qu'à s'affirmer. A leur tête Régis Pitteloud, le champion valaisan, son frère Alby, Jean-Louis Torrent, de Crans, Arthur Eyzholzer, de Riederalp, Max Barras et Georges Bonvin, de Crans, Jean-Claude Roduit, de Sallon, les Dussex et Constantin, d'Ayent, les Jacquier, Derivaz et autres Bochatay, de Salvan, sans oublier bien entendu Maxi Devanthery et les frères Arthur et René Siggen, de Vercorin.

Faire un pronostic s'avère difficile. Pourtant nous voyons en Martial Cherix un favori pour la descente, alors qu'en slalom, René Rey et André Bonvin seront prétendants à la victoire. René Rey visera surtout le combiné et nous pensons que sans malchance il doit pouvoir se l'adjuger.

Les organisateurs attendent encore d'autres inscriptions de Saas-Fée, Verbier, Champéry et Genève. Rappelons que celles-ci sont prises jusqu'à vendredi 21 février au No de téléphone 5 12 19 (durant les heures de bureau) et 5.01.08.

Les skieuses de Villars s'imposeront-elles ?

Excellente participation chez les dames avec Anita Kern, membre de l'équipe suisse B, et Monique Gritti, de Villars, Florina Maggi, de Crans, Marguerite Zimmermann, de Champéry, Ginette Chevey, de Vercorin, etc. Monique Gritti doit pouvoir triompher en juniors, alors qu'Anita Kern aura plus de difficultés en catégorie seniors, Florina Maggi en grande forme, Marguerite Zimmermann et Ginette Chevey pouvant l'inquiéter.

Renseignements pratiques

Signalons enfin que la route est ouverte et praticable de Chalais à Vercorin, que le téléférique fonctionne selon l'horaire habituel et que le transport de Sierre à Chalais est assuré par le service postal. Souhaitons aux dévoués organisateurs du Ski-Club La Brentaz une pleine réussite de leur concours et surtout le beau temps.



Vercorin dans la neige



La Coupe valaisanne

SION CONTRE MARTIGNY

Une jolie rencontre qui servira d'entraînement pour l'équipe de la capitale! Sion ira jouer samedi à St-Imier son deuxième match de la poule finale dont l'importance est évidente. Pensera-t-il à cette partie ou jettera-t-il contre Martigny toutes ses forces sur la balance? On le saura ce soir en se rendant à la patinoire de Sion. Une chose est certaine: Martigny veut venger la lourde défaite subie devant le même adversaire qui lui a valu bien des sarcasmes! Il se peut donc, que Sion se pique au jeu et, oubliant ce qui l'attend samedi, se lance dans la bagarre avec la fougue et l'élan qui caractérisent ses jeunes joueurs. Dans ce cas, la partie pourrait être sensationnelle.

NOTRE PROPOSITION

- Grasshoppers-Chiasso 1 1 x x 1 1 x x
- Granges-Bellinzone x x x x 1 1 x 2
- Lausanne-Winterthour 1 1 1 2 2 1 1 1
- Lugano-Bienne 1 2 1 1 1 2 1 1
- Urania-Bâle 1 x 1 x 1 1 1 1
- Young Boys-Young Fellows 1 1 2 1 1 1 x 1
- Fribourg-Malley 1 1 1 1 1 1 1 1
- Lucerne-Soleure 1 1 1 1 1 1 1 1
- Nordstern-Cantonal 2 2 2 2 2 2 2 2
- Schaffhouse-Concordia x 1 1 1 1 1 1 1
- Yverdon-Thoune 1 1 2 1 1 x 1 1
- Zurich-Berne 1 x 2 1 x 2 1 1

Le calcul des frais de production de la vigne en Suisse

Dans le tableau No 3, de l'article paru sous ce titre dans le « Nouvelliste » de hier, quelques erreurs de traduction s'étaient glissées. Selon les renseignements que nous avons reçus, nous publions à nouveau le dit tableau avec les corrections indiquées.

TABLEAU No 3

Influence du morcellement dans 3 exploitations valaisannes (A B et C)	Moyenne de la région			
	A	B	C	
Nombre de parcelles	17	15	5	
Surface moyenne m ²	375	580	2790	
Distance moyenne km. (maison-parcelle)	3.80	2.5	2.0	
Visite des parcelles et parcours de leur périphérie, km.	30	15	10	
Accès %	25	75	90	
Total h. main-d'œuvre/ha.	3800	3450	2650	3300
Si la moyenne = 100	115	105	80	100
Soins aux cepes h./ha.	1500	1390	1590	1450
Lutte antiparasitaire	380	260	140	240
Soins au sol	1300	850	530	1000
% des travaux du sol mécanisés	5	9	21	
Frais de production la moyenne étant = 100	109	97	82	100
Rendement, la moyenne étant = 100	99	114	121	100
Prix de revient de la vendange la moyenne étant = 100	110	85	67	100



Madame Nestor RAPPAPZ-POCHON, à Epinassey ;
Madame et Monsieur Auguste BARMAN-RAPPAPZ et leurs enfants, à Epinassey ;
Monsieur et Madame Constant RAPPAPZ, à Epinassey, et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Paul RAPPAPZ et leurs enfants, à Epinassey, Saint-Maurice et Monthey ;
Monsieur et Madame Léon RAPPAPZ et leurs enfants, à Bex ;
Madame veuve Aline VAUDAN-RAPPAPZ, à St-Maurice ;
Monsieur Clovis RAPPAPZ et familles, à Epinassey ;
Monsieur et Madame Camille GOL-LUT et familles, à Martigny ;
Madame Veuve Tobie RAPPAPZ et familles, à Epinassey ;
Les enfants de feu Pierre GAY-RAPPAPZ ;
Les enfants de feu Louis ALTHER-RAPPAPZ ;
Les enfants de feu César RIMET-RAPPAPZ ;
Madame Veuve Ernestine DUBOIS-POCHON et familles, à St-Maurice ;
Madame et Monsieur Maurice BARMAN-POCHON et familles, à Epinassey ;
Madame Veuve Edouard POUCHON et familles, à St-Maurice ;
Les enfants de feu Aimé-Louis POUCHON ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Nestor RAPPAPZ

Retraité des CFF

leur bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et cousin survenu à Epinassey le 18 février dans sa 74^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice le vendredi 21 février à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société de Secours mutuels de St-Maurice a le profond regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Nestor RAPPAPZ

retraité C. F. F.

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés d'assister, aura lieu à St-Maurice, vendredi, à 10 heures.



La famille de feu

Louis PRAPLAN

à Icoigne, remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à son deuil ; elle a été particulièrement touchée des prières dites pour le repos de l'âme de son cher disparu.



Les parents, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et les ferventes prières reçues à l'occasion du décès de

Monsieur l'Abbé

Séraphin ROUILLER

Révérénd curé de St-Pierre-de-Clages remercie Son Excellence Monseigneur Adam, les membres du Clergé, la commune de Chamoson, le Conseil paroissial de St-Pierre, les deux Fanfares, la Chorale et toute la population de la commune qui ont accompagné leur cher curé à sa dernière demeure, ainsi que toutes les personnes qui, de vive voix ou par leurs messages et leurs prières, ont pris part au grand deuil qui a frappé la paroisse de St-Pierre-de-Clages.



La Société de Secours mutuels de St-Maurice a le profond regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Oscar RICHARD

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés d'assister, aura lieu à Evionnaz, jeudi 20 février, à 10 heures.



La famille de Monsieur Pierre-Marie GAY-CROSIER a la grande douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances, du décès survenu accidentellement le 17 février 1958 de

Monsieur Pierre-Marie

GAY-CROSIER

patron boulanger à Saint-Denis (France)

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Denis le jeudi 20 février 1958.

nos grands reportages

La faune étrange des nuits... ferroviaires



Perplexité dans la salle d'attente de première classe. Deux Anglaises se sont trompées de train. Que faire ?



Les gardes de Securitas contrôlent les billets des voyageurs qui se sont réfugiés dans les salles d'attente après minuit.

Les gares de toutes les grandes villes suisses ont, de nuit, le même aspect. Lorsque les applaudissements ont cessé depuis longtemps au théâtre, tandis que dans les restaurants les serveuses commencent à mettre les chaises sur les tables, la gare devient le dernier refuge des noctambules. Les derniers trains entrent en gare alors que dans les rues les passants deviennent de plus en plus rares. Les voyageurs traversent la place en courant pour ne pas manquer le dernier tram ou le dernier autobus.

A minuit et demi un homme de Securitas ferme toutes les voies d'accès à la gare. On entend partout un bruit de clés et de volets, tandis que des employés s'affairent autour de leurs tas de bagages et de sacs postaux. Mais attention ! la lumière n'est pas éteinte dans la salle d'attente de deuxième classe. Le silence règne néanmoins. Dans les coins, quelques personnes sont assises ou couchées sur les bancs. La plupart dorment déjà et l'air est imprégné d'une légère odeur d'alcool, mais il fait chaud et on est tranquille.

01.00 h. : l'homme de Securitas a reçu du renfort. Trois gardes entrent dans l'asile de nuit. Les voyageurs se réveillent en sursaut et doivent montrer leurs billets. L'homme qui sent l'alcool cherche nerveusement son billet dans toutes ses poches. On entend surtout parler l'italien : des ouvriers étrangers de passage. Pour eux un hôtel serait trop cher et ils préfèrent rester à la gare entre deux trains. Un homme cherche en vain son billet et déclare finalement qu'il l'a perdu. Mais l'homme de Securitas connaît cette litanie. L'homme est obligé de quitter la gare et de s'aventurer dans la rue où souffle la bise. Le règlement est sans pitié. L'homme tombera peut-être aux

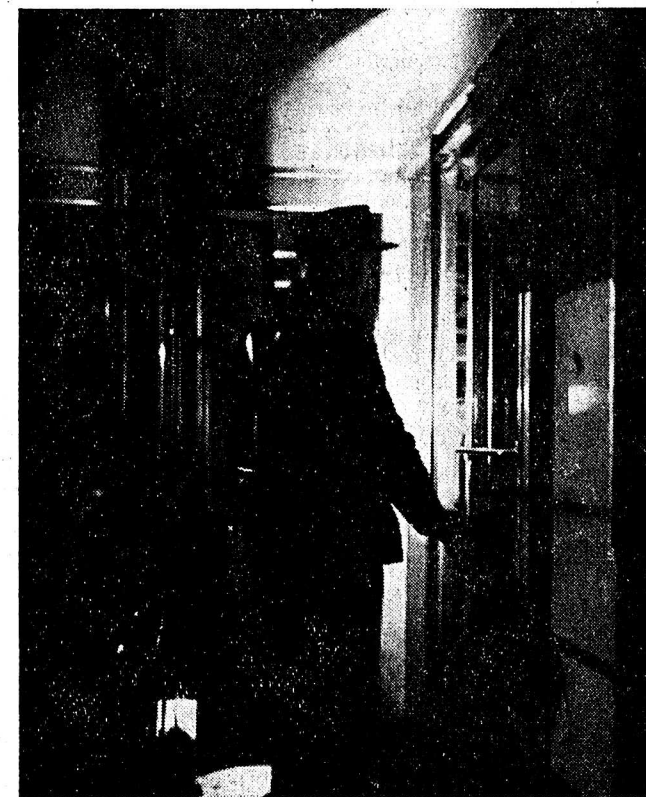
mais d'une patrouille de la police et sera emmené au poste où il passera la nuit.

01.15 h. : la lumière n'est pas éteinte non plus dans la salle d'attente de première classe. Deux dames s'y sont réfugiées avec leurs valises. Elles ne parlent que l'anglais, alors que l'homme de Securitas ne sait que l'allemand. Les deux dames présentent leurs billets et on finit par s'entendre par signes. Les deux Anglaises se sont trompées de train et sont descendues dans une autre ville. L'avion partira dans trois heures pour Londres. Une panne vraiment malheureuse.

01.50 h. : l'homme de Securitas suit les rails jusqu'à la gare de marchandises. Il effectue chaque nuit le même contrôle, mais à des heures différentes. Des wagons de voyageurs sont alignés sur la voie. L'homme de Securitas les visite les uns après les autres et promène la lumière de sa lampe dans tous les coins. Parfois des amoureux sont surpris dans un des wagons. Malheureusement la solitude à deux n'est pas permise surtout lorsque l'on n'a pas de billet. La morale l'interdit aussi...

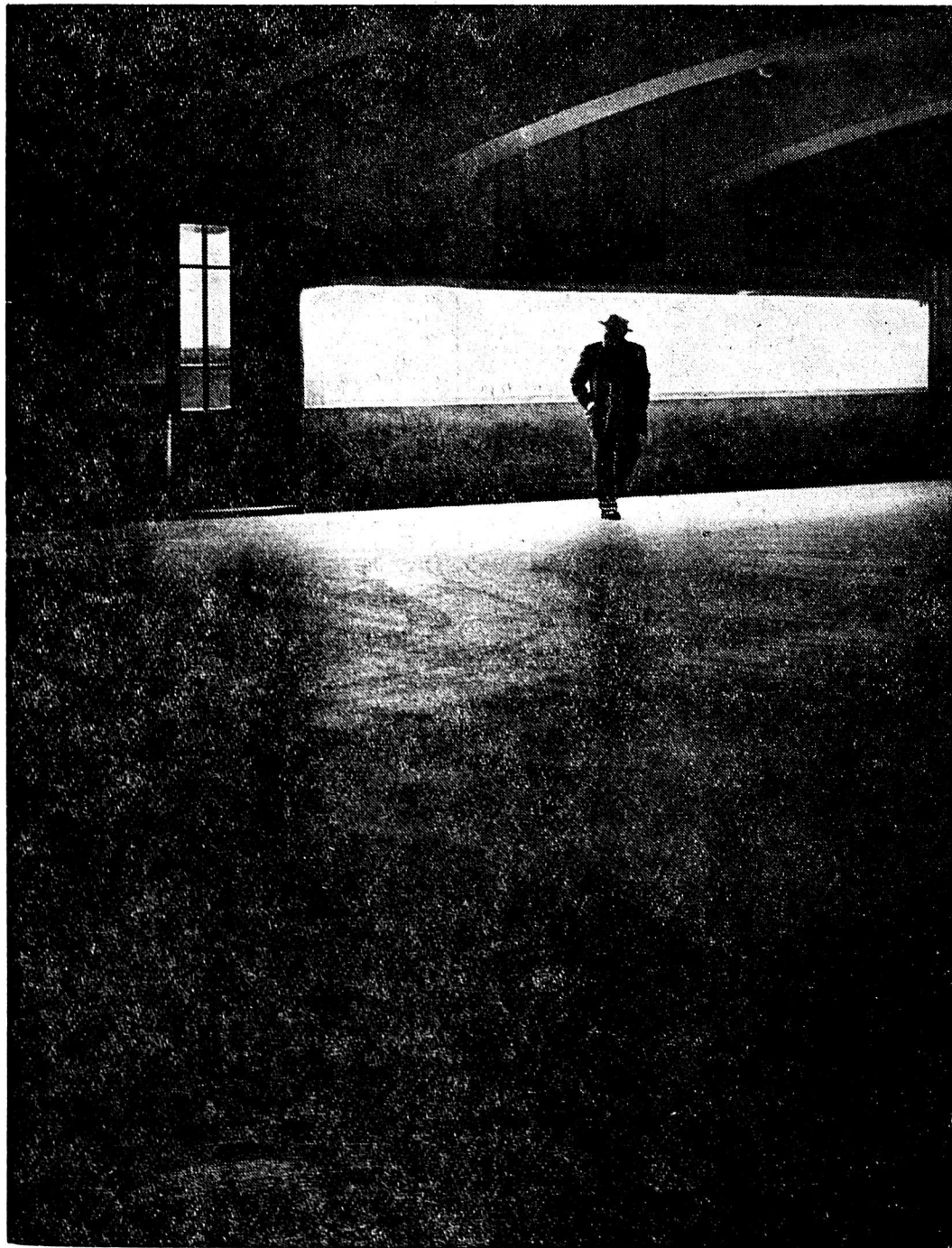
02.10 h. : on attend l'express de nuit. Une des portes de la gare est ouverte pendant une demi-heure. Quelques voyageurs sortent rapidement, alors que d'autres montent dans le train pour poursuivre leur voyage. On entend de nouveau un bruit de clés et la gare redevient déserte.

03.45 h. : la gare se réveille. Les portes s'ouvrent. La vie devient d'une minute à l'autre plus intense. Ceux qui ont passé la nuit dans l'asile de nuit de la gare sortent à leur tour. Une nouvelle journée commence alors que l'aube se lève lentement.

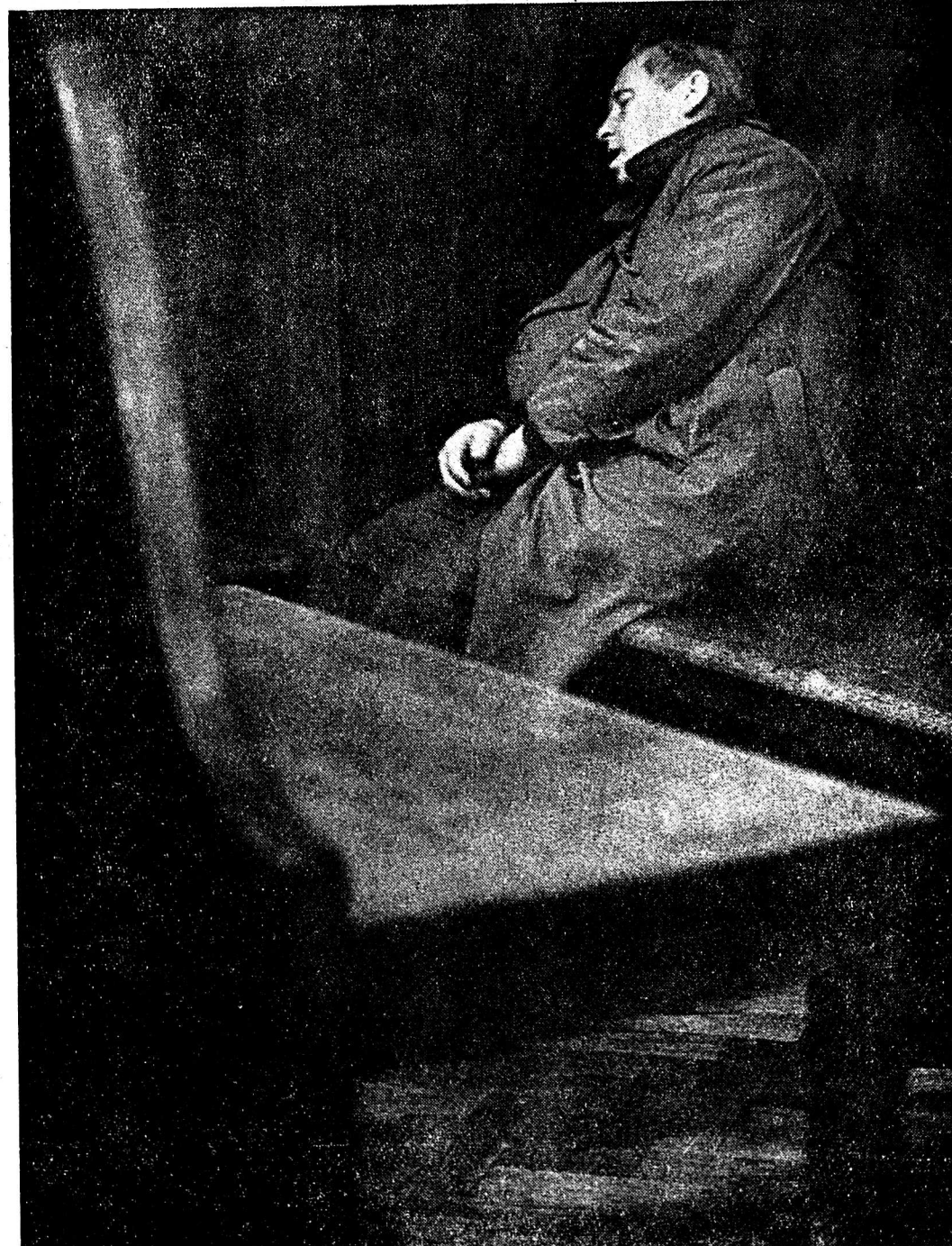


Contrôle d'un wagon de voyageurs pendant la nuit. L'homme de Securitas promène la lumière de sa lampe dans tous les coins.

Pas de billet. Où aller maintenant ?



L'asile de nuit — entre deux trains.



Si avantageux!!!

Alimentation

POISSONS

POISSONS CONGELÉS

Filets de dorche
le paquet, env. 454 gr. **1.20**

Filets de flounder
le paquet, env. 454 gr. **1.95**

POISSONS SALES

Morue salée
500 gr. **1.25**

Filets de morue
le paquet 450 gr. env. **1.95**

CONSERVES DE POISSONS

Sardines portugaises
« ACTIVA » à l'huile d'arachide
la boîte 125 gr. net **-60**

Sardines portugaises
« DAINTY » à la tomate et à l'huile d'olive
la boîte 125 gr. net **-75**

Sardines portugaises
« CELESTIAL » à l'huile d'olive
la boîte 90 gr. net **-70**

la boîte 125 gr. net **-80**

Sardines portugaises
« HOMERIC » à l'huile d'olive
la boîte 106 gr. net **-85**

Thon
blanc du Japon, à l'huile « MAIKOSAN »
la boîte 200 gr. net **-90**

Thon
« TONNETTO » à l'huile d'olive
la boîte 125 gr. net **-95**

Thon
d'Espagne « CURBERA » à l'huile d'olive pure
la boîte 135 gr. net **1.30**

Thon
français « TRISTAN CALLOCH », ton entier mariné
à l'huile d'olive
la boîte 152 gr. net **1.95**

FILETS D'ANCHOIS
étendus ou roulés, avec ou sans capres à l'huile
d'olive pure
la boîte 56 gr. net **-60**

Les yeux fermés j'achète tout à la

« PORTE NEUVE »
SION

Abonnez-vous au Nouvelliste

Le plus fort tirage du canton

hernieux



La Solution efficace

pour les hernieux directs,
en attente d'opération ou
opérés récidivés, est ac-
quise avec

MYOPLASTIC-KLEBER

Cette petite ceinture anatomique sans ressort ni pelote, renforce la paroi déficiente, avec douceur et sans gêne, comme vous le feriez vous-même avec vos propres mains posées à plat sur le bas-ventre, et empêche la hernie de sortir. Souple, léger, lavable, MYOPLASTIC, facile à porter en toutes saisons, permet toutes les activités. Appliqué avec succès en Suisse depuis 1948, il vous sera essayé gratuitement par l'assistant de l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures à :

Sion : Pharmacie Zimmermann, rue de Lausanne, samedi 22 février, matin seulement.

Martigny : Ed. Loyey, Pharmacie Centrale, samedi 22 février, après-midi seulement.

Montreux : Pharmacie du Kursaal, Dr Duvoisin, vendredi 28 février matin seulement.

Brigue : Paul Brunner, Apotheke Gemisch, jeudi 6 mars, matin seulement.

Viège : H. Fux, St-Martin-Apotheke samedi 8 mars, matin seulement.
Aigle : M. Rouvinez, pharmacien, samedi 8 mars, après-midi, de 15 à 17 h.

Agence générale Directeur Dr a MARCA - Pharmacien, 36, Av de la Gare - FRIBOURG

MAISON TROTTET - MONTHEY

Tél. 4 23 31

Organisation de tombolas

FOURNITURES DE LOTS ET BILLETS
Marchandise spéciale pour tombolas

- Dalles préfabriquées
- Briques et plots
- Taille
- Tous produits en ciment

PROCIM S. A. - MONTHEY

Téléphone (025) 4 25 97

MONTHEY - 8, Rue de l'Eglise

Radio-Secours

Réparations - Transformations - Echanges

H. R. Hauswirth

chef technicien dipl. - Tél. 4 27 92.

DEMANDEZ

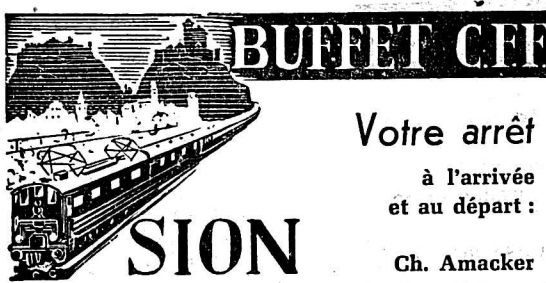
notre excellent bœuf salé et fumé

le kg. Fr. 4.-

Boucherie O. Neuwandner S. A.

Genève

17, av. du Mail - Téléphone (022) 24 19 94



Votre arrêt

à l'arrivée
et au départ :

Ch. Amacker

la Riviera
G. MONNET
Martigny, tél. 6.10.03
Se recommande
CONFISERIE • TEA-ROOM

La bière en ver(re)s et pour tous



Dans cette flûte sympathique,
la bière est comme une musique.

Parce qu'elle est rûcée, fine et harmonieuse,
qu'elle fait les délices des esprits délicats,
de ceux qui savent trouver et savourer
le charme discret, mais réel, qu'offrent
les choses les plus simples.



La bière est bonne

Toujours
bien rasé avec 0,06
Rasex

50 TAPIS

190 x 290 cm., neufs,
magnifiques milieux
moquette, fonds bri-
que ou crème, des-
sins Orient à enlever
pour 88 Fr. pièce.

20 TOURS DE LIT
même qualité que ci-
dessus, deux descen-
tes 60 x 120 cm., et un
passage 80 x 350 cm.,
à enlever pour 67 fr.
le tour de lit. Port et
emballage payés.

W. Kurth, avenue de
Morges 9, Lausanne.
Tél. (021) 24 66 66 ou
24 65 86.

A vendre

MAISON

d'habitation compre-
nant 5 chambres, deux
cuisines, deux caves
et galetas, ½ grange
et écurie avec annexe,
remise, bûcher et pou-
lailler. Convientrait
pour grande famille.
Jardin et verger à
proximité.

S'adr. à M. C. Dussex,
Sallins.

Le syndicat de Versè-
gères-Champsec cher-
che un

taureau

primé. Adresser les of-
fres à M. Cyrille Vau-
dan, secrétaire, Beau-
son.



La belle confection

AVENUE DE LA GARE - SION

Débarras de

CAVES

ET GALETAS !

Achète tout, fer, chif-
fons, métaux, papier.

Tél. le soir au (025)
3 31 24, Robert Baber,
St-Triphon.

Trouver sans attendre,
plutôt que d'attendre sans trouver

Ce ne sont pas les occasions qui manquent de trou-
ver l'âme sœur. Il suffit de faire une annonce de
mariage et c'est un moyen plus en faveur que jamais.



La plus absolue discrétion vous est garantie. Faites
donc une annonce

PUBLICITAS

s'en chargera

Je parle de ce fripon de latin qu'on emploie hors de l'église et qui vient comme un traître au milieu du discours. Par exemple, maintenant que nous sommes ici et que tout est fini : ce latin que vous sortiez, là, précisément, dans ce coin, pour me laisser entendre que vous ne pouviez pas et qu'il fallait autre chose... traduisez-le moi un peu, maintenant ?

— Tais-toi, bouffon, ne remue plus ces histoires. Si nous devons faire nos comptes, je ne sais qui y gagnerait. Moi j'ai tout pardonné, n'en parlons plus. Mais vous m'en avez joué des tours ! De toi, ça ne m'étonne pas, tu es un petit fripon. Mais cette eau qui dort, cette sainte nitouche, cette madonne en sucre d'orge dont on croyait que c'était péché de se méfier... Va, je sais bien qui l'avait instruite, je le sais, je le sais !

En disant ces mots, don Abbondio dirigeait sur Agnès le doigt qui indiquait d'abord Lucia et mettait dans ces reproches un ton d'enjouement extraordinaire. Cette nouvelle lui avait donné une loquacité, une désinvolture qu'il n'avait plus retrouvé depuis longtemps, et nous serions encore loin de la fin si nous voulions rapporter tous ces discours. Don Abbondio tirait en longueur, retenait la compagnie qui voulait s'en aller et l'accompagna de ses plaisanteries jusque dans la rue.

Le lendemain il reçut une visite aussi agréable qu'inattendue. C'était le marquis dont nous avons parlé, un homme d'âge respectable et d'allure sympathique : ouvert, courtois, humble, paisible, ayant la dignité d'une tristesse résignée.



Traduction inédite
de M. le chanoine Marcel MICHELET
du célèbre roman de Manzoni
< I promessi sposi >

— Je viens, dit-il, vous apporter les salutations du cardinal archevêque.

— Oh ! quelle bonté à vous deux !

— Quand je suis allé prendre congé de cet homme incomparable qui m'honore de son amitié, il m'a parlé de deux jeunes fiancés de cette paroisse qui ont eu des malheurs à cause de don Rodrigo. Monseigneur désire de leurs nouvelles. Leurs affaires se sont-elles arrangées ?

— Tout est arrangé. Je m'étais même proposé d'en écrire à son Eminence, mais maintenant que j'ai l'honneur...

— Sont-ils ici ?

— Oui, et le plus tôt possible ils seront mari et femme.

— Je vous prie de bien vouloir me dire si je peux les obliger, et de quelle manière. Dans cette calamité, j'ai perdu les deux fils que j'avais et leur mère, qui

me laissent trois héritages considérables. Je possédais déjà trop. Vous voyez qu'en me donnant une telle occasion d'en user, c'est vous qui me rendez service.

— Soyez béni ! Ah ! pourquoi ne sont-ils pas tous comme vous ? Enfin, je vous remercie sincèrement pour mes enfants. Et puisque votre Seigneurie illustrissime m'en donne l'audace, je peux vous suggérer un moyen qui ne vous déplaira pas. Sachez donc que ces bonnes gens ont l'intention d'habiter ailleurs et de vendre le peu qu'ils ont ici sous le soleil. Le jeune homme a une petite vigne de neuf ou dix perches, complètement négligée, n'ayant que la valeur du terrain. Sa maison et celle de sa fiancée ne valent pas cher non plus. Un seigneur comme vous ne peut savoir combien il est difficile à des pauvres de vendre leur bien. Cela tombe toujours dans la bouche de quelque fourbe qui guettait sa proie depuis longtemps, mais fait le dégoûté quand on la lui présente, afin de l'obtenir pour un morceau de pain. Monsieur le marquis voit où tend mon discours. La plus belle charité que vous puissiez faire à ces gens, c'est de les tirer d'embarras en achetant leur petit bien. Moi, à vrai dire, je vous donne un conseil intéressé parce que j'aurai dans ma paroisse un propriétaire comme vous. Mais votre Seigneurie en décidera comme il lui plaira, je n'ai parlé que pour lui obéir.

Le marquis loua la suggestion, remercia don Abbondio, le pria de fixer un bon prix, et lui proposa de l'accompagner tout de suite chez la fiancée où devait se trouver Renzo.

(A suivre.)

Sur deux notes

J'aime assez lire les annonces. On y trouve parfois quelques « trouvailles » publicitaires fort philosophes. Ainsi, un grand magasin de Piccadilly, Fortun and Mason, l'un des plus snobs de Londres, cherche un groom. Les annonces insérées dans divers journaux concluent en affirmant : « Situation d'avenir, peut devenir directeur ».

C'est un fait que, « avant d'être capitaine, il faut être matelot », mais quand même !

Et pourtant, M. Philip Mac Col-drick, l'actuel directeur de ce grand magasin a fait ses débuts comme ...groom. Donc, si vous voulez devenir directeur...

Jean.



Epilogue judiciaire d'un grave et malheureux accident

Le Tribunal d'arrondissement de Sion, présidé par M. Allet, juge instructeur de Sion, assisté par MM. Mariéthod et Emery, juges instructeurs pour Hérens-Conthey et Sierre, a siégé hier. Il eut à s'occuper de l'accident de circulation survenu à Uvrier au printemps 1957.

Le 10 avril, vers deux heures du matin, une voiture Mercedes conduite par M. A. B., domicilié à Chamoson, revenant de Sierre où il était allé rendre visite à sa sœur, avait quitté la route et était venue se jeter contre un peuplier situé à proximité du pensionnat d'Uvrier.

Les circonstances de l'accident

Le choc fut violent et les cinq occupants de la voiture grièvement blessés. M. Meinrad Crittin, étudiant en droit, âgé de 26 ans, devait décéder quelques instants après l'accident. MM. Brian Edwin Runacres, né à Reigate (Angleterre) et Michel Biollaz, de Châteauneuf, tous deux mécaniciens dentistes, eurent le crâne fracturé. Mlle Claudette Clausen, de Sion, souffrait d'une fracture d'épaule et de blessures diverses, notamment à la tête. M. B. avait plusieurs fractures.

Le 15 avril, M. Runacres, âgé de 24 ans, décédait des suites de ses blessures à l'Hôpital de Sion, où les accidentés avaient été transportés. Il fut enseveli à Orsières, domicile de sa fiancée, Mlle Michèle R.

Le rapporteur près le Tribunal de Sion et son substitut s'étant recusés, c'est Me Marcellin Mayoraz, rapporteur près le Tribunal d'Hérens-Conthey qui représente le Ministère public. Considérant que le chauffeur

avait dépassé la vitesse prescrite (30 km.-h.) et que la route en réparation en cet endroit était abondamment munie de signaux, il requiert contre M. A. B. la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis pour homicide par imprudence, lésions corporelles graves par imprudence, entrave à la circulation et infraction aux règles de la circulation.

Une mauvaise signalisation

La défense de l'inculpé, assurée par Me Dallèves, relève au contraire que la signalisation du chantier était insuffisante, que le peuplier, notamment, contre lequel le véhicule vint se jeter, aurait dû être marqué par une lanterne et que, vu d'une voiture venant de St-Léonard, l'espace précédant le lieu de l'accident donnait l'image d'une route élargie. Enfin, son client aurait été ébloui durant un instant par les grands phares d'une voiture venant en sens inverse et qui avait dû se garer vu la difficulté du croisement. Dès lors, ce grave accident serait dû à la fatalité et à l'état de la chaussée et les conclusions du rapporteur seraient excessives.

Retenant notamment l'abondance de la signalisation et le fait que la vitesse devait être limitée à 30 km.-h., le Tribunal a condamné M. A. B. à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour homicide par imprudence, lésions corporelles par imprudence et infraction aux règles de la circulation.

Quant aux demandes des parties civiles, représentées par Me Tauwagner pour M. Biollaz et Me Couche-pin pour Mlle R. (la famille de M. Crittin n'étant pas intervenue au procès) elles seront tranchées par le for civil.

Après le baptême du feu

Assemblée générale du F.-C. Sion

L'assemblée générale de printemps du FC Sion a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. Jacques de Wolff qui rendit d'abord compte dans son rapport présidentiel des assemblées de la ligue nationale à Schaffhouse et de l'ASFA à Lausanne. Il releva ensuite que, du fait de l'ascension en ligue nationale, le comité et les différentes commissions ont eu à accomplir un énorme travail. La liaison entre les différentes commissions devra être améliorée encore.

Tant au point de vue du nombre des joueurs (220 contre 145 en 1955) que du nombre des supporters (200), le club connaît un développement réjouissant et aligne huit équipes plus celle des vétérans. M. de Wolff présenta ses meilleurs vœux de bonheur et ses félicitations au nom de l'assemblée à M. Jacques Guhl, entraîneur, récemment marié.

Il évoqua ensuite les laborieux débuts de cette première saison de l'équipe fanion en ligue nationale B. Mais après Fribourg, tout alla mieux et le déplacement de Zurich se conclut par une nette victoire pour laquelle Sion livra le plus beau match de la saison. Le succès sourit encore à l'équipe séduisante qui termina le premier tour au

6e rang et se trouve après le match de Thoune au 4e rang.

Parce que le programme fixé à l'assemblée d'août a été pleinement accompli, M. de Wolff félicite les joueurs, M. Elsig, manager, et M. Guhl.

Les réserves commencent à tourner rond, le match victorieux de Thoune marque une nette amélioration. Malgré la charge financière qu'elles représentent, vu leur incontestable utilité, elles seront maintenues.

La deuxième équipe a connu quelques difficultés, mais en ce début de second tour le moral sera meilleur et portera ses fruits.

La troisième équipe donne pleine satisfaction.

Les finances sont saines, grâce à l'augmentation des entrées, à l'effort des supporters et à la contribution de la commune aux frais causés par le terrain.

M. de Wolff les en remercie de tout cœur en formant le vœu que bientôt la ville soit dotée d'un stade digne de la ligue nationale. Il invite, à ce sujet, la Municipalité à envoyer une délégation à Thoune où l'on peut admirer un modèle de réalisation de ce genre.

M. de Wolff conclut en faisant appel à l'amitié, à la discipline et à la compréhension de tous les membres du club.

La parole fut ensuite donnée à M. Guhl, entraîneur, qui rappela les objectifs fixés en début de saison : se maintenir en ligue nationale, faire du beau football et créer un mouvement de la jeunesse en faveur de ce sport.

Les premiers matches dans la nouvelle ligue furent pénibles parce que les joueurs étaient psychologiquement fatigués des finales tardives et longues. Mais l'amélioration de la condition physique et de la technique porta bientôt ses fruits. Cela exigea des joueurs un effort douloureux dont M. Guhl les félicite. Vint enfin Zurich qui fut la consécration du football valaisan en ligue nationale. Avec cette belle victoire étaient nés le plaisir de jouer, la confiance en soi et le goût de la réussite. Le résultat du premier tour fut tout à fait satisfaisant. Le match de dimanche dernier, pénible en ses débuts, fut une victoire de cette confiance, de cette tranquillité d'esprit.

Après avoir mentionné les difficultés rencontrées par les formations des réserves, M. Guhl se félicita des excellents rapports entretenus avec le comité des juniors et en particulier MM. Barberis et Putallaz qu'il remercie pour leur compréhension. Il insista sur la nécessité de former un réservoir de jeu-

Charrat Caisse Raiffeisen

Le samedi soir 1er février se trouvait réuni à la salle communale, la grande famille raiffeiseniste de Charrat.

En ouvrant l'assemblée, M. Maurice Besson, président, après les souhaits de bienvenue, eut le plaisir de saluer M. Zufferey, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Valais romand, venu de Chippis pour relever nos assises annuelles. Après avoir rappelé la mémoire de deux membres qui nous ont quittés pour un monde meilleur, M. le président retrace très succinctement l'activité de la caisse dans notre communauté charrataine. Celle-ci avec le concours d'heureuses circonstances, a vu son bilan augmenter de Fr. 60 000.-, tandis que le bénéfice restait normal malgré des taux créanciers plus élevés. La réadaptation des taux débiteurs fera l'objet d'une étude plus approfondie afin de sauvegarder l'intérêt de toutes les parties en cause. Il rendit un hommage particulier à notre caissier, M. Louis Lonfat pour toute l'ardeur et la discipline qu'il porte à ses délicates fonctions. L'Union suisse lui a adressé de flatteuses félicitations. Il est heureux de constater que la liquidité est assez forte et à même de donner satisfaction aux exigences normales.

Dans son exposé, M. Louis Lonfat, après la lecture des comptes commentés en détail, s'empresse de féliciter les débiteurs qui ont eu conscience, à la date indiquée de s'acquitter de leur premier devoir et de correspondre ainsi à la confiance qui leur a été accordée au moment où nos organes responsables ont répondu affirmativement à leur demande d'emprunt. Notre caissier conclut en constatant que la population de Charrat perd de moins en moins de temps pour aller dans d'autres localités régler ses opérations financières.

Signalons en quelques mots le rapport du Conseil de surveillance, par la bouche de son président M. Etienne Lonfat : « Fidèle à notre slogan : l'argent du village au village », il est juste d'ajouter que sans ces petits établissements bancaires que sont dans les villages les Caisses Raiffeisen, depuis de nombreuses années des centaines de milliers de francs seraient restés stériles ou auraient été utilisés sans profits notables. » M. Etienne Lonfat tint à faire revivre la belle journée du 25 avril 1957, marquée d'une pierre blanche dans les annales de notre caisse locale, puisqu'elle eut la joie et le privilège d'accueillir les délégués du Valais romand, au nombre de 270, pour leur assemblée annuelle. Il eut un mot de remerciement pour la Municipalité qui, à cette occasion offrit le vin d'honneur.

Un petit nuage dans notre ciel se-rein lors des nominations statutaires. M. Maurice Besson, président du comité de direction donnait sa démission. Cet infatigable pionnier a passé 30 ans au sein du comité de direction et en a assumé la présidence pendant 15 ans. Il mérite la reconnaissance de tous les membres de la Caisse. Que Dieu lui prête longue vie afin qu'il puisse faire profiter encore longtemps notre établissement de ses conseils et de son appui.

Il fut remplacé dans cette fonction par M. Maurice Lonfat, instituteur, jusqu'à ce jour, vice-président du dit comité.

M. Zufferey fut brillant dans son exposé. Il rappela le rôle primordial des caisses locales, devant s'adapter avant tout aux nécessités de notre population rurale. Tout l'auditoire fut conquis par les paroles de cet homme de bon sens, terrien dans l'âme. En termes précis et pratiques, il mit en garde les organes responsables dans la fixation des taux et surtout la payannerie tout entière contre ce snobisme dans la mécanisation agricole qui est une source inévitable de charges financières très lourdes, pour autant qu'elle n'est pas adaptée au genre et aux besoins de l'exploitation.

En bref, une soirée hautement profitable pour tous ceux qui ont à cœur le développement de nos organisations rurales afin qu'elles soient profitables, dans la juste mesure, à notre bien-être temporel et partant à une vie spirituelle plus intense.

nes footballeurs séduisants capables d'évoluer en ligue nationale. Il conclut en exprimant son admiration pour le gros travail accompli par le comité et les commissions.

M. de Wolff le félicita pour son travail et son exposé et donna la parole à M. Kuhn, président des supporters, qui insista auprès du comité pour que toujours l'on tienne compte des besoins de ses administrés.

Le rapport de M. Dubuis, caissier et dès maintenant président de la commission des finances, fut rassurant. Celui de M. Actis, président de la commission des juniors, mentionna la bonne tenue en championnat des deux équipes inscrites en juniors A et des deux équipes inscrites chez les minimes. Le Comité, sur proposition de M. de Werra, président d'honneur, fut réélu par une chaleureuse acclamation. MM. Spiess et Mariéthod démissionnaires pour raisons professionnelles furent remplacés par MM. Boll et Moix.

Après avoir entendu, au chapitre des divers, M. de Wolff parler de la question des tribunes, MM. de Torrenté et Amez-Droz évoquer les temps héroïques du F.-C. Sion pour féliciter d'autant mieux le comité et le club actuels pour leur magnifique travail, la séance fut levée.



Saint-Martin Accident de travail

M. Vuistiner, de Saint-Martin, travaillait à la scie circulaire lorsque, à la suite d'un faux mouvement, il eut deux doigts de la main gauche sectionnés par le ruban. Il a reçu à l'Hôpital de Sion les soins que nécessitait son état.



Après le Carnaval de Martigny Résultats des concours de masques Thé d'enfants

Individuels : 1. Espana ; 2. La grôte ; 3. Musicien ambulante ; 4. Pierrette et le pot au lait ; 5. La valse des marguerites ; 6. La gitane ; 7. La centenaire ; 8. Cigarette et whisky ; 9. ex-aequo. Le ramoneur, la sorcière ; 11. Premier bal ; 12. Garde d'honneur ; 13. The clown ; 14. Le pâtissier ; 15. Pierrrot ; 16. Le corsaire.

Couples : 1. 50 ans de cyclisme suisse, 1906-1956 ; 2. ex-aequo. Les poupées, le jour et la nuit ; 4. La fée et le nain.

Groupes : 1. Les petits chats ; 2. Les trois clowns.

Concours du dimanche 16 février

Individuels : 1. Jeanne d'Arc ; 2. Maya Popain ; 3. Etoile du Valais ; 4. ex aequo. Harlette, Prince du Jutland, Robin des Bois ; 5. Davy Crocket ; 6. Fantaisie japonaise ; 7. Gros commercant ; 8. Dame de cœur.

Couples : 1. Quel sac, Madame ; 2. Poissons rouges ; 3. ex aequo. La tourte et le vacherin, Bieder Meyer ; 4. Cigarette et whisky.

Groupes : 1. Souper aux chandelles ; 2. ex aequo. Ali-Baba au pays des songes, L'Amirauté en folie.

La Bâtiaz

Un piéton happé par une voiture

Hier soir, vers 19 heures 30, un piéton, M. Gillioz, a été happé dans des circonstances que l'enquête immédiate ouverte par la police cantonale établira, par une voiture, à La Bâtiaz.

La victime fut transportée à l'Hôpital de Martigny, avec des plaies et des contusions.

Fully

Un camion sort de la route

A 11 heures moins le quart, hier, un camion de la maison Roduit-Granges, gravières du Rhône, roulant en direction de Martigny, a croisé un autre camion et mordu sur la banquette qu'il a dépassé pour achever sa course sur un mur.

Coût de cette sortie de route : 2000 francs de dégâts.



Orsières Les obsèques du doyen de la commune

Hier, a été enseveli à Orsières, au bel âge de 95 ans, M. Joseph Tissières. Une affluence nombreuse d'amis et connaissances assistait aux obsèques. Homme d'une droiture exemplaire, vrai modèle de chrétien aux convictions politiques inébranlables, il nous laisse l'exemple d'un homme de bien. A sa famille, nous présentons l'hommage de nos sincères condoléances.

Des amis.

Verbier

Jambe cassée

M. Munch, âgé d'une trentaine d'années, qui faisait du ski dans la région de Verbier, a fait une chute si malencontreuse qu'il dut être conduit à la Clinique Saint-Amé, à St-Maurice, avec une jambe cassée.

Nos morts

M. Oscar Richard. L'ensevelissement aura lieu le 20 février à 10 heures à Evionnaz.

M. Nestor Rappaz. L'ensevelissement aura lieu vendredi 21 février à 10 heures à St-Maurice.

M. Pierre-Marie Gay-Crosier. L'ensevelissement a lieu aujourd'hui, jeudi, à St-Denis (France).

Les salaires du vignoble valaisan en 1958

La Commission paritaire du vignoble valaisan réunie en date du 18 février 1958, a examiné la question des salaires de la main-d'œuvre viticole pour 1958.

Pour tenir compte de la situation il a été décidé une augmentation générale de 10 centimes à partir du 1er mars 1958, sur les tarifs pratiqués en 1957 dans les différentes régions du vignoble.

La Commission paritaire.



Issue mortelle d'un accident de travail

La Direction de la Société Anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium à Chippis communique :

Le 14 février 1958, M. Arthur Vaudan, né en 1910, domicilié à Sous-Géronde, Sierre, était occupé à examiner un travail de révision de la partie souterraine d'une conduite de déchargement d'alumine.

Averti par les responsables de la manœuvre que le wagon qui se trouvait à proximité allait être déplacé, l'ouvrier a lieu d'attendre la fin de la manœuvre, alla s'accroupir sous le véhicule pour regarder dans l'installation souterraine. M. Vaudan fut happé et coincé entre le wagon en mouvement et le sol.

Transporté immédiatement à l'hôpital de Sierre où l'on constata de graves lésions avec paralysie partielle, M. Arthur Vaudan est décédé mercredi 19 février 1958.

Le défunt travaillait dans nos usines depuis 20 ans en qualité de mécanicien. Les qualités dont il a constamment fait preuve dans l'accomplissement de ses fonctions faisaient de lui un ouvrier professionnel estimé aussi bien par ses supérieurs que par ses collègues de travail.

Nous rendons hommage à la mémoire de ce collaborateur dont chacun dans notre entreprise gardera un souvenir ému.

Jeudi soir chez vous café complet

Memento du Centre

- SIERRE :**
- Sociétés**
 - Gérondine.** — Jeudi à 20 h. 15 : répétition générale pour la retransmission radiophonique. Vendredi à 20 h. 45 : rendez-vous au Terminus pour la retransmission.
 - Musique des Jeunes.** — Jeudi à 19 h. 15 : répétition générale.
 - Ste Cécile.** — Vendredi à 19 h. 30 précises, rendez-vous au Terminus pour la retransmission.
 - Chanson du Rhône.** — Samedi, répétition générale à 17 h. 30.
 - Tambours siérois.** — Juniors : 1er degré vendredi à 19 h. 2e degré mercredi à 19 h.
 - Le Stand.** — Assemblée générale annuelle vendredi 21 février à 20 h. 30, au Café de Goubing. Le Comité.
 - Edelweiss, Muraz.** — Vendredi à 20 heures, répétition générale.
- Sion**
- C.S.F.A.** — Le 23 février, course à ski à Saas-Fee. Dernier délai pour inscriptions jusqu'au 20, Chez Milles Muller, rue de Conthey.

- Divers**
- Mardi 25 février, à 20 h. 30, au Théâtre de Sion, concert donné par l'ensemble I Musici di Roma.
 - Vendredi 21 février, à l'Hôtel de la Planta, film missionnaire « Formose, la belle île » présenté par le P. Fournier.
 - Université populaire.** Vendredi 21 février : conférence donnée par M. G. Baggensier, ingénieur : Le télégraphe.
- Cinéma**
- Lux :** Pas de souris dans le business...
 - Capitole :** Le démon des eaux troubles.
 - L'Arlequin :** Les sorcières de Salem.
 - Bourg :** Davy Crockett et les pirates du fleuve.
 - Casino :** Porte des lilas.
- Pharmacies de service :**
- Sierre :** Pharmacie Zen-Ruffinen, tél. 5 10 29.
 - Sion :** Pharmacie Zimmermann, tél. 2 10 36.
 - Martigny :** Pharmacie Lovey, tél. 6 10 32.

L'URSS prête à respecter le statut d'une zone désatomisée

MOSCOU, 20 février. — (Ag AFP) — L'URSS est prête à s'engager à respecter le statut d'une zone d'occupation au centre de l'Europe si les gouvernements américain, anglais et français en font autant, affirme le gouvernement soviétique dans une déclaration que diffuse l'agence Tass.

Offre de garantie

Le gouvernement soviétique est également prêt à considérer les territoires des Etats faisant partie d'une telle zone, comme exclus de la sphère d'utilisation des armes atomiques, à hydrogène ou des fusées, à condition que les trois pays occidentaux prennent les mêmes engagements, ajoute la déclaration soviétique diffusée par l'agence Tass.

« La création d'une zone désatomisée en Europe centrale, poursuit la déclaration du gouvernement soviétique, contribuerait à la réalisation d'autres mesures pour éliminer la menace d'une guerre atomique ».

Le gouvernement soviétique déclare, d'autre part, appuyer pleinement la proposition suggérant que la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne orientale renoncent à produire et à stocker des armes atomiques et thermonucléaires à condition que l'Allemagne fédérale assure la même obligation.

Une amélioration progressive

M. Léonide Ilyitchev, chef du service de presse du ministère soviétique des affaires étrangères, répondant à des questions posées par des journalistes, a déclaré que le gouvernement soviétique estimait que l'on devait procéder graduellement à la solution du problème de l'interdiction des armes atomiques et à hydrogène et que le plan visant à la création d'une zone désatomisée en Europe centrale était

le plus acceptable, le plus raisonnable et le plus constructif. Selon M. Ilyitchev, des déclarations solennelles des huit puissances intéressées — les quatre grands, plus les deux Allemagnes, la Pologne et la Tchécoslovaquie, suffiraient pour garantir le statut de cette zone « dénucléarisée ». L'Allemagne orientale, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'URSS ayant pris des engagements en ce sens, a-t-il ajouté, la parole est maintenant aux Occidentaux.

Un journaliste lui ayant demandé ce que le gouvernement soviétique pensait des objections faites à ce plan, par M. MacMillan, dans sa réponse au maréchal Boulganine, M. Ilyitchev a dit : « Le gouvernement de Moscou estime acceptable la proposition polonaise. Si le gouvernement britannique n'est pas d'accord sur certains points, ceux-ci peuvent être examinés à la conférence au sommet ».

Une réaction provisoire

BONN, 20 février. — (Ag AFP) — De prime abord, le memorandum adressé par la Pologne à la République fédérale allemande n'apporte au plan Rapacki aucune des modifications fondamentales qui pourraient écarter les objections que nous avons formulées jusqu'à présent, a déclaré mercredi un porte-parole officiel au cours d'une conférence de presse.

Tout en soulignant qu'il ne s'agit pas d'une « réaction toute provisoire », le porte-parole a ensuite rappelé que la principale objection soulevée par Bonn portait sur le fait que les dirigeants polonais se refusent à discuter de la réunification allemande en même temps que de la sécurité européenne. On nous demande, a-t-il dit en substance, une concession sur ce dernier point sans contrepartie sur la question de la réunification.

Un cheval de Troie ?

Le porte-parole a également défini les autres critiques de l'Allemagne fédérale au plan de « désatomisation », à savoir :

Le plan peut compromettre la sécurité occidentale, car l'infériorité numérique des forces de la République fédérale et de ses alliés ne serait plus compensée par les armes tactiques. Les Etats-Unis ne sauraient accepter une telle solution ou bien ils retireraient leurs troupes du continent, avec de fâcheuses conséquences pour l'OTAN.

Il apparaît toujours aussi difficile, sinon impossible, d'exercer un contrôle efficace sur la zone désatomisée.

On ne voit pas quelle garantie pourrait être assortie à l'engagement que les deux grandes puissances prendraient de ne pas utiliser d'armes modernes contre la zone désatomisée.

Le porte-parole a ensuite souligné que la question essentielle était celle de l'équilibre des forces et que le plan Rapacki tendait à avantager le bloc disposant de la supériorité dans le domaine des armes conventionnelles. Il a enfin ajouté qu'en tout état de cause, toutes les questions susceptibles d'être soulevées au cours d'une éventuelle « conférence au sommet » faisaient l'objet de discussions permanentes au Conseil de l'OTAN.

Le Maroc demande le Cap Juby à l'Espagne

Le roi Mohamed V a affirmé que le Maroc demeurerait résolu à obtenir l'intégration de la région du Cap Juby au reste du royaume.

Il s'agit de la zone sud de l'ex-protektorat espagnol appelé « Tarfaya » par les Marocains et portée sur les cartes sous l'appellation de « Maroc méridional espagnol ». Elle s'étend de l'Ouest Draa au Cap Juby.

« En ce qui concerne la partie sud de l'ancienne zone du protectorat espagnol qui englobe la province de Tarfaya, le gouvernement espagnol n'a pas encore transféré à notre gouvernement les pouvoirs malgré nos démarches répétées en vue de l'application des dispositions de la déclaration commune et du protocole annexe que nos deux pays ont signés le sept avril 1956 » a affirmé le souverain. « Nous sommes décidés à poursuivre notre action et à déployer nos efforts afin de faire réin-

tégrer cette province au territoire national ».

Un navire espagnol bombarde un village

RABAT, 20 février. (AFP) — La radio diffusion marocaine a annoncé dans son émission de 13 heures qu'une unité navale espagnole a bombardé le village de Mirlef, situé en territoire marocain, à environ 15 km. au nord de la frontière de l'enclave d'Imlil. Ce même navire aurait selon la radiodiffusion marocaine également bombardé le village de Taberkokt, situé dans l'angle nord à l'intérieur de l'enclave d'Imlil — Taberkokt est distant de Mirlef d'environ 20 km.

La radio diffusion nationale marocaine a précisé que le ministère des affaires étrangères avait élevé en fin de matinée une protestation auprès de l'ambassade d'Espagne au Maroc.

Bourguiba trouble l'Assemblée française

PARIS, 20 février. — (Ag AFP) — Les problèmes des relations franco-tunisiennes continuent de peser sur les délibérations de l'Assemblée nationale et de passionner l'atmosphère des couloirs. A trois reprises, le gouvernement a dû s'opposer mercredi à l'adoption de motions émanant des groupes poujadiste et indépendant, attirant l'attention de l'Assemblée sur la situation en Afrique du Nord, sur le problème de Bizerte et sur les relations franco-tunisiennes. Ces motions, qui auraient eu pour effet d'interrompre le débat en cours sur la réforme de la Constitution, ont été repoussées à chaque fois à une large majorité. C'est à l'occasion d'un de ces votes que le président du Conseil a rappelé à propos de Bizerte que le gouvernement « n'avait nullement l'intention de laisser prescrire les droits que la France tient des traités et accords en vigueur ».

La discussion sur les différents projets de réforme constitutionnelle n'a pas amené de prises de positions nouvelles. Le principe de la « dissolution automatique » de l'Assemblée a été de nouveau condamné par un député radical. Un socialiste a insisté sur l'urgence d'une révision des articles de la Constitution réglant les rapports entre la France et les territoires d'outre-mer. La suite du débat a été renvoyée à jeudi.

Plainte aux bons apôtres

TUNIS, 20 février. — (Ag Reuter) — On apprend de source tunisienne que le président Bourguiba a fait remettre mercredi une note aux ambassadeurs de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, dont le contenu n'a pas encore été publié officiellement. Les milieux proches de la présidence tunisienne révèlent toutefois que M. Bourguiba s'est plaint de l'« attitude sciemment agressive » de la France à l'égard de la Tunisie. Cette attitude trouve son expression dans la décision du gouvernement français d'ordonner à cinq consuls de France

de rester à leur poste bien que le gouvernement tunisien ait réclamé la fermeture de ces consulats.

Accusations yougoslaves

BELGRADE, 20 février. — (Ag Reuter) — La Yougoslavie a accusé mercredi la France de manquer de bonne volonté dans l'affaire du « Slovenia » arraisonné par des navires de guerre français au large d'Oran. Un porte-parole du gouvernement yougoslave a déclaré que l'attitude de la France contraignait la Yougoslavie à envisager des mesures en vue de la protection de ses intérêts.

Il y a quelques semaines, des fonctionnaires yougoslaves avaient déclaré que le gouvernement yougoslave soumettrait éventuellement cette affaire devant la Cour internationale de justice de La Haye.

Un voleur condamné

VEVEY, 20 février. (Ag) — Le tribunal correctionnel de Vevey a condamné mercredi pour vols, dommages à la propriété et filouterie d'auberge commis à Montreux, un commerçant allemand âgé de 39 ans, à un an de réclusion moins 128 jours de préventive, 5 ans de privation des droits civiques et 15 ans d'expulsion du territoire suisse. Il a déjà été condamné plusieurs fois en Allemagne pour escroquerie et abus de confiance.

Dans la nuit du 4 au 5 mai 1957, s'étant introduit dans un logement momentanément inoccupé, à Montreux, il s'empara, dans un coffre mural, de 5000 francs suisses, 50.000 francs français et 60 dollars, ainsi que de pièces de valeur.

Il fut arrêté à Monaco le 21 mai et condamné à 6 mois de prison pour filouterie d'auberge, puis acheminé sur la Suisse.

Bagarres entre communistes et catholiques polonais

VARSOVIE, 20 février. — (Ag DPA) — Un sérieux incident, dont on publie les détails mercredi, s'est produit entre les autorités catholiques et des représentants du parti ouvrier communiste polonais, ainsi qu'avec les autorités de l'Etat, dans la ville polonaise de Zuzomin.

De nombreux membres de la paroisse, sous la conduite du prévôt et du vicaire, voulurent empêcher dimanche l'inhumation du maire communiste. Des bagarres éclatèrent au cours desquelles deux miliciens furent battus. Des représentants du ministère public de Varsovie sont venus enquêter sur les lieux situés à 100 km. au nord-ouest de Varsovie.

Le journal « Trybna-Ludu » est le seul journal de Varsovie à relater l'incident. Il en donne la version suivante :

« Un grand nombre de catholiques conduit par leur clergé ont établi un barrage à l'entrée du cimetière pour s'opposer au cortège. Les personnes ayant pris part aux obsèques ont été attaquées et deux membres de la milice battus. Le prévôt a insulté la mémoire du défunt ainsi que les communistes présents. L'enterrement n'a pu avoir lieu qu'avec un certain retard. »

Des revendications de salaires refusées

LONDRES, 20 février. (Reuter) — Les revendications de salaires portant sur une augmentation de 10 shillings par semaine, présentées par 382.000 mineurs britanniques touchant un salaire quotidien, ont été repoussées mercredi par l'Office national du charbon. Ces augmentations auraient exigé une somme de 9 millions de livres sterling par année, mais auraient déclenché un vaste mouvement de revendications chez les autres classes de mineurs, ce qui aurait pour effet de doubler la somme nécessaire. Les autres mineurs touchent des salaires forfaitaires.

M. Zaroubine nommé vice-ministre des affaires étrangères

MOSCOU, 20 février. (AFP) — M. Georges Zaroubine, ancien ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis, (qui a été remplacé à Washington le 24 décembre dernier par M. Michel Menchikov) a été nommé aujourd'hui vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, annonce l'agence Tass.

Il devient ainsi le huitième adjoint de M. André Gromyko.

Prière de Sa Sainteté Pie XII pour les parlementaires et hommes politiques catholiques

CITE DU VATICAN, 20 février. (Kipa) — Sa Sainteté Pie XII a rédigé la prière suivante à l'intention des parlementaires et hommes politiques catholiques :

« Dieu éternel et grand, Créateur et Maître de toutes choses, souverain Législateur et Modérateur suprême, de vous émane et dépend tout pouvoir, et c'est en votre nom que ceux qui doivent légiférer déterminent le juste ou l'injuste, comme un reflet de votre divine sagesse ; aussi, parlementaires et hommes politiques catholiques, chargés de lourdes responsabilités qui nous situent au centre de toute la nation, implorons-nous votre secours dans une fonction que nous entendons accepter et exercer pour le plus grand bien spirituel et matériel de notre peuple.

« Donnez-nous le sens de notre devoir, qui nous porte à ne négliger aucun effort pour réaliser une si haute fin, et donnez-nous en même temps l'objectivité et le sain réalisme qui nous fassent percevoir clairement ce qui apparaît à chaque instant comme étant le mieux. Que nous ne nous écartions pas de cette saine impartialité, grâce à quoi nous tendrons au bien de tous sans injustes préférences. Que jamais ne nous fassent défaut la loyauté envers notre peuple, la fidélité aux principes que nous professons ouvertement et une élévation d'esprit qui nous maintienne au-dessus de toute corruption possible et de tout intérêt mesquin.

« Rendez nos délibérations sereines, sans autre passion que celle qu'inspire un saint désir de la vérité ; nos résolutions conformes à vos préceptes, dûl le service de votre sainte volonté nous imposez des souffrances et des renoncements. Que, malgré notre petitesse, nous nous appliquions à imiter la rectitude et la sainteté avec lesquelles vous dirigez et gouvernez vous-même toutes choses pour votre plus grande gloire, pour le vrai bien de la société humaine et celui de vos créatures.

« Ecoutez-nous, Seigneur, afin que jamais ne manquent votre lumière dans nos esprits, votre force dans nos volontés et la chaleur de votre charité dans nos cœurs qui doivent aimer tendrement notre peuple. Ecartez de nous toute ambition humaine et tout désir illégitime de gain ; inspirez-nous un sentiment vif, actuel et profond de ce qu'est un ordre social sain et respectueux du droit et de l'équité, et faites qu'un jour, avec ceux qui furent confiés à nos soins, nous puissions jouir de votre présence béatifique, comme récompense suprême pour toute l'éternité. Ainsi soit-il ! »

Sir Winston Churchill est souffrant

ROQUEBRUNE (Cap Martin), 20 février. (Reuter) — Le médecin de sir Winston Churchill a déclaré mercredi à Roquebrune que l'ancien premier ministre anglais souffre d'une « indisposition chronique qui semble devoir se prolonger plusieurs semaines ». L'on suppose qu'il s'agit d'une affection bronchiale. On a remarqué toutefois que sir Winston a fumé un cigare le matin et un autre l'après-midi.

Bulletin de santé

NICE, 20 février. (AFP) — « Sir Winston Churchill est atteint d'une pneumonie de la base du poumon et d'une pleurésie » indique un bulletin de santé communiqué à la presse mercredi à 21 h. 30.

Ce bulletin de santé, rédigé par les médecins britanniques qui soignent sir Winston Churchill, précise que l'homme d'Etat anglais a passé une bonne nuit et une journée calme.

Abonnez-vous au Nouvelliste

La Chine propose la réunification de la Corée

TOKIO, 20 février. (AFP) — Maintenant que toutes les troupes chinoises évacuent la Corée du Nord, les Etats-Unis ne peuvent plus longtemps esquiver l'obligation de se retirer de la Corée du Sud, a déclaré M. Ohou En Lai, devant le Parlement nord-coréen.

« Puisque les forces volontaires chinoises se retirent, a poursuivi le premier ministre chinois, les Etats-Unis demeureraient à jamais responsables de la division de la Corée s'ils refusaient d'en faire autant ».

M. Chou En Lai a également affirmé que les Etats-Unis devraient mettre fin à leur « administration coloniale de la Corée du Sud » et que cette dernière « devrait elle aussi faire l'effort nécessaire pour la réunification du pays ».

« Le premier ministre a déclaré que le temps était venu pour les Etats-

Nasser visitera l'Italie

ROME, 20 février. (AFP) — Le président Nasser a fait savoir au gouvernement italien qu'il sera heureux de se rendre en visite officielle en Italie au cours de l'été prochain, comme il y avait été invité par le président Gronchi. La date de la visite sera fixée sous peu d'un commun accord.

Unis et la Corée du Sud « de décider d'une action raisonnable ».

Les conditions américaines

WASHINGTON, 20 février. (Reuter) — Le département d'Etat a proposé mercredi à la Chine communiste d'envisager l'organisation d'élections libres en Corée, comme suite au retrait annoncé des troupes chinoises de la Corée du Nord.

Dans une déclaration, le département d'Etat relève que les Nations Unies ont condamné comme agresseurs les Chinois communistes pour être intervenus dans la guerre de Corée. « Sept années nous paraissent extraordinairement long pour ignorer la pression de l'opinion mondiale ». Les effectifs des troupes chinoises actuellement stationnées en Corée du Nord sont cinq ou six fois plus nombreux que ceux des Nations Unies en Corée du Sud.



La route des Giettes obstruée

Les pluies de ces derniers jours ont eu pour conséquence, ici où là, de former des poches d'eau. Sur la route des Giettes, au Nant du Seppaz, un éboulement, provoqué probablement par une de ces poches, s'est produit, mardi après-midi, et a obstrué la chaussée. Quelque 300 mètres cubes de matériaux ont été évacués à l'aide d'un trax et la circulation fut rapidement rétablie.



Conférence de Me Bourgknecht

L'Ancienne Agaunia rappelle à ses membres et à ses amis la conférence de Me Bourgknecht, conseiller aux Etats, syndic de Fribourg et président du parti conservateur-chrétien social suisse. Ce soir, jeudi 20, à la Salle de spectacles, à 20 heures 30.

